



# **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

## **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)**

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09 / 07 / 2024

Dossier complet le : 09 / 07 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-8091

### **1 Intitulé du projet**

Rénovation du site MERCEDES sis au 4 rue Seclin à Vendeville(59175).

Le projet consiste en la création d'un établissement dédié à la vente, l'entretien et la réparation de véhicules.

### **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

#### **2.1 Personne physique**

Nom

Prénom(s)

#### **2.2 Personne morale**

Dénomination

GHISTELINCK LILLE VI

Raison sociale

GHISTELINCK LILLE VI

N° SIRET

4 8 0 0 1 1 1 0 5 0 0 0 2 4

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

YSERBYT

Monsieur

Prénom(s)

VINCENT

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.  NON CONCERNE par : b) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le bâtiment actuel sera démoli. Un nouveau bâtiment sera construit en lieu et place, divisé en 2 parties. Une partie qui sera classé ERP/ERT et une partie qui constituera l'atelier de réparation et d'entretien de poids-lourds classé en rubrique 2930-1 de la nomenclature des ICPE d'une surface au sol de 2927, 47 m<sup>2</sup> et une mezzanine de 464,58 m<sup>2</sup>.

Il est prévu la création de 71 places de stationnement en complément des 71 places existantes « hors site de construction, sur la parcelle de l'autre côté de la rue de Seclin ». La création des 71 places de stationnement :  
- 22 places pour le public à destination « commerce et activité de service » ;  
- 120 places pour le personnel privatif à destination « bureaux, commerces et atelier », non accessibles au public, dont 48 sur site du projet à construire accessible par une barrière levante  
L'accès au site du personnel se fera par un contrôle d'accès de type barrière levante pour les 37 places au sud de la parcelle. Un portail d'accès est en place sur la parcelle existante des 71 places de l'autre côté de la rue de Seclin . Le personnel employé sur site est sédentaire, les véhicules restent immobiles durant les horaires d'ouverture de la concession.

#### 4.2 Objectifs du projet

Il est prévu la rénovation du site MERCEDES sis au 4 rue Seclin à Vendeville(59175).

GHISTELINK opère dans le secteur automobile avec des garages en France et en Belgique. Ils sont distributeurs de la marque Mercedes (Belgique et France) ainsi que des marques VW, Audi, Cupra et Seat. Sur le site de Vendeville, les voitures, les camionnettes et les camions sont vendus, préparés pour la livraison, entretenus et réparés. Des réparations de carrosserie y sont également effectuées. Il existe également une activité de bureau liée à l'activité de garage, où se trouvent un certain nombre de services de coordination pour les différentes succursales de Ghistelink en France.

Le projet a pour objectif la mise en conformité d'une activité existante (atelier de réparation et entretien des poids-lourds) relevant de la réglementation des ICPE.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le bâtiment actuel sera démolé.

Un nouveau bâtiment sera construit en lieu et place, divisé en 2 parties.

Une partie qui sera classé ERP/ERT et une partie qui constituera l'atelier de réparation et d'entretien de poids-lourds classé en rubrique 2930-1 de la nomenclature des ICPE.

Le descriptif technique de la construction est présenté en annexe 8.2.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Un nouveau bâtiment sera construit en lieu et place, divisé en 2 parties.

Une partie qui sera classé ERP/ERT et une partie qui constituera l'atelier de réparation et d'entretien de poids-lourds

classé en rubrique 2930-1 de la nomenclature des ICPE d'une surface au sol de 2927, 47 m<sup>2</sup> et une mezzanine de 464,58 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment atelier et le bâtiment ERP/ERT seront séparés par un mur coupe-feu 2h dépassant de 1 m la toiture de l'atelier et de 0,5 latéralement.

Au sein de l'atelier une activité de retouche sera présente (vernis, peinture, apprêt) avec une quantité maximale de produits susceptible d'être utilisée inférieure à 10 kg/j. (Activité non classée en rubrique 2930-2 de la nomenclature des ICPE).

Un auvent extérieur sera dédié au stockage de produits chimiques nécessaire aux activités de réparation et de retouche. Une zone de lavage sera présente à l'intérieur de l'atelier mise en place d'un débourbeur et séparateur d'hydrocarbure avant rejet dans le réseau public séparatif d'eaux usées.

Des rejets canalisés en toiture seront présents pour la collecte et le rejets des gaz d'échappement de l'atelier.

Un rejet canalisé sera présent pour la cabine de retouche qui est non classée en rubrique 2930-2.

En cas de cessation d'activités, l'exploitant notifiera la cessation d'activités et procédera à la mise en sécurité du site conformément à la réglementation en vigueur.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet site à déclaration au titre de la rubrique 2930-1 de la nomenclature des ICPE avec demande de permis de construire demande de permis de construire PC 059609 24 L0001 déposé le 14 mars 2024 et la demande de déclaration ICPE A-4-7J754DGBW, déposé en date du 14 mars 2024.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Atelier de réparation et d'entretien de poids-lourds (2930-1)	2927,47 m <sup>2</sup>
Surface de l'unité foncière	18 871 m <sup>2</sup>
réalisation voirie poids-lourds (PL)	9564 m <sup>2</sup>
réalisation de voiries véhicules légers (VL)	326 m <sup>2</sup>
place de stationnement PL et place de stationnement PL	2094 m <sup>2</sup> et 326 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 4 Voie : RUE DE SECLIN

Lieu-dit :

Localité : VENDEVILLE

Code postal : 5 9 1 7 5 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 3 ° 0 8 ' 4 2 " 6 Lat. : 5 0 ° 5 7 ' 9 4 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b), 12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

##### Communes traversées :

VENDEVILLE  
FACHES-THUMESNIL

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelle 0008, 0009, 0010 section AD de VENDEVILLE et 0190, 0193, 0197, 0206 section ZA de FACHES-THUMESNIL.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.



**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF présente dans un rayon de 2 km de l'emprise du projet Source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone couverte par un arrêté de protection de biotope dans un rayon de 2km autour du site. Source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a>
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc national, parc naturel marin, réserve naturelle (nationale ou régionale), zone de conservation halieutique ou parc naturel régional dans un rayon de 2km autour du site. Source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. cartes stratégiques du Bruit et du diagnostic PPBE  <a href="https://geomel.lillemetropole.fr/adws/app/6409984f-14e8-11ea-8320-9b7dc71123b8/index.html?context=XAhr">https://geomel.lillemetropole.fr/adws/app/6409984f-14e8-11ea-8320-9b7dc71123b8/index.html?context=XAhr</a>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial dans un rayon de 2km autour du site.  Source : <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide dans un rayon de 2km autour du site.  Source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan d'Exposition aux Risques (PER) Mouvements de Terrain sur l'arrondissement de Lille approuvé le 17 février 1992. Le site est zoné comme zone soumise à des mesures de prévention.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absence de PPRT ( <a href="https://www.nord.gouv.fr/layout/set/print/Actions-de-l-Etat/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Typologie-des-risques-dans-le-Nord/Le-risque-technologique">https://www.nord.gouv.fr/layout/set/print/Actions-de-l-Etat/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Typologie-des-risques-dans-le-Nord/Le-risque-technologique</a> )
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site référencé sur la base de données CASIAS sous plusieurs identifiants SSP3965432
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : <a href="https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Carte-regionale-des-zones-de-repartition-des-eaux-ZRE">https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Carte-regionale-des-zones-de-repartition-des-eaux-ZRE</a>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<a href="https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-potable-0">https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-potable-0</a>
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 dans un rayon de 2km autour du site. Source : <a href="https://www.geoportail.gouv.fr/">https://www.geoportail.gouv.fr/</a>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Apprécez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation du réseau public de distribution d'eau avec un volume maximum annuel de 100 m3 pour les eaux de lavages des véhicules et du sol de l'atelier.  4 citernes enterrées, de 10 000 litres chacune, permettent le stockage avant bassin de rétention, d'une partie des eaux de toiture, pour réemploi dans le cadre de l'activité (exp. Nettoyage des véhicules).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des excavations de terres seront à prévoir. Antécédents de pollution du sol détecté par la société ARCADIS en 2016 consignés dans 2 rapports, il est prévu sur les zones concernées une étude de pollution des sols afin de vérifier que les terres pollués ont été évacuées, le cas échéant une étude sera menée afin de déterminer si ces terres peuvent être consignées sur site
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation du réseau public de distribution d'eau avec un volume maximum annuel de 100 m3
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Modifications apportées sur un site existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 dans un rayon de 2km autour du site.
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Modifications apportées sur un site existant.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PPRT
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan d'Exposition aux Risques (PER) Mouvements de Terrain sur l'arrondissement de Lille approuvé le 17 février 1992. Le site est zoné comme zone soumise à des mesures de prévention. Il est prévu une recherche de cavités éventuelles par microgravimétrie : 650 mesures 60 points de sondages à 16 mètres de profondeur
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets aqueux seront réalisées dans le réseau d'eaux usées. Absence de mise en œuvre de produits CMR. Les rejets atmosphériques feront l'objet d'une surveillance ICPE le cas échéant.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transports des besoins pour l'activité (pièces mécaniques, outils, etc ..) et transport inhérent à l'activité des poids-lourds qui feront l'objet d'entretien. A noter, que l'activité existante du site est un atelier entretien PL.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nouveau bâtiment sera isolé phoniquement par la nature des isolants prévus (RE 2020).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La voirie sera conçu pour le passage de poids-lourds.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les luminaires seront dirigées vers le bas pour éviter tout éclairage vers l'extérieur du site.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'eaux de lavages des véhicules et du sol de l'atelier. Il sera mis en place un débourbeur et séparateur d'hydrocarbures pour le traitement des eaux avant rejet dans le réseau public d'eaux usées.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseau public séparatifs d'eaux usées

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets non dangereux valorisés : carton, ferraille et bois d'emballage Déchets résiduels non dangereux envoyés en valorisation énergétique. Les déchets dangereux seront des huiles, des batteries, des peintures, filtres, etc...liés à l'activité de réparation et d'entretien
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Construction qui fait l'objet d'un permis de construire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Modifications apportées sur un site existant.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de rénovation du site vise à améliorer les conditions d'activité et à sécuriser le site. Il ne modifiera pas les impacts environnementaux actuels car l'activité existante du site est également un atelier de réparation et entretien des poids-lourds. Le projet pourra avoir un impact positif sur la ressource en eau (quantitatif : récupération d'eaux de pluie pour le nettoyage des véhicules ; amélioration des conditions de stockage et rétention des déchets, et excavation de terres polluées le cas échéant. S'agissant d'un site en exploitation et d'une extension concernant une faible surface en contexte urbain, l'évaluation environnementale de ce projet ne semble pas nécessaire.

Le trafic généré par le site n'impactera pas la circulation en dehors du site. En effet, l'accès au site est situé à proximité immédiate d'une entrée et d'une sortie de l'A1.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Descriptif technique de la construction (chapitre 4.3.1 descriptif des travaux).	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Plan 1/200ème du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan PC02 1/500ème masse	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom YSERBYT

Prénom VINCENT

Qualité du signataire CHIEF EXECUTIVE OFFICER

A Vendeuvre

Fait le 08/07/2024



**Vincent Yserbyt**

Chief Executive Officer

Signature du (des) demandeur(s)



Sequedin  
Mairie de Sequedin

Mairie de Loos

Loos

Mairie d'Haubourdin

Haubourdin

Mairie d'Emmerin

Emmerin

Mairie de Wattignies

Wattignies

Mairie de Noyelles-lès-Seclin

Noyelles-lès-Seclin

Houplin-Ancoise

Mairie d'Houplin-Ancoise

Gondécourt

Mairie de Gondécourt

Mairie de Seclin

Seclin

Templemars

Mairie de Templemars

Mairie de Vendeville

Vendeville

Faches-Thumesnil

Mairie de Ronchin

Ronchin

Mairie de Lesquin

Lesquin

Mairie de Lezennes

Lezennes

Sainghin-en-Mélantois

Fretin

Mairie de Fretin

Avelin

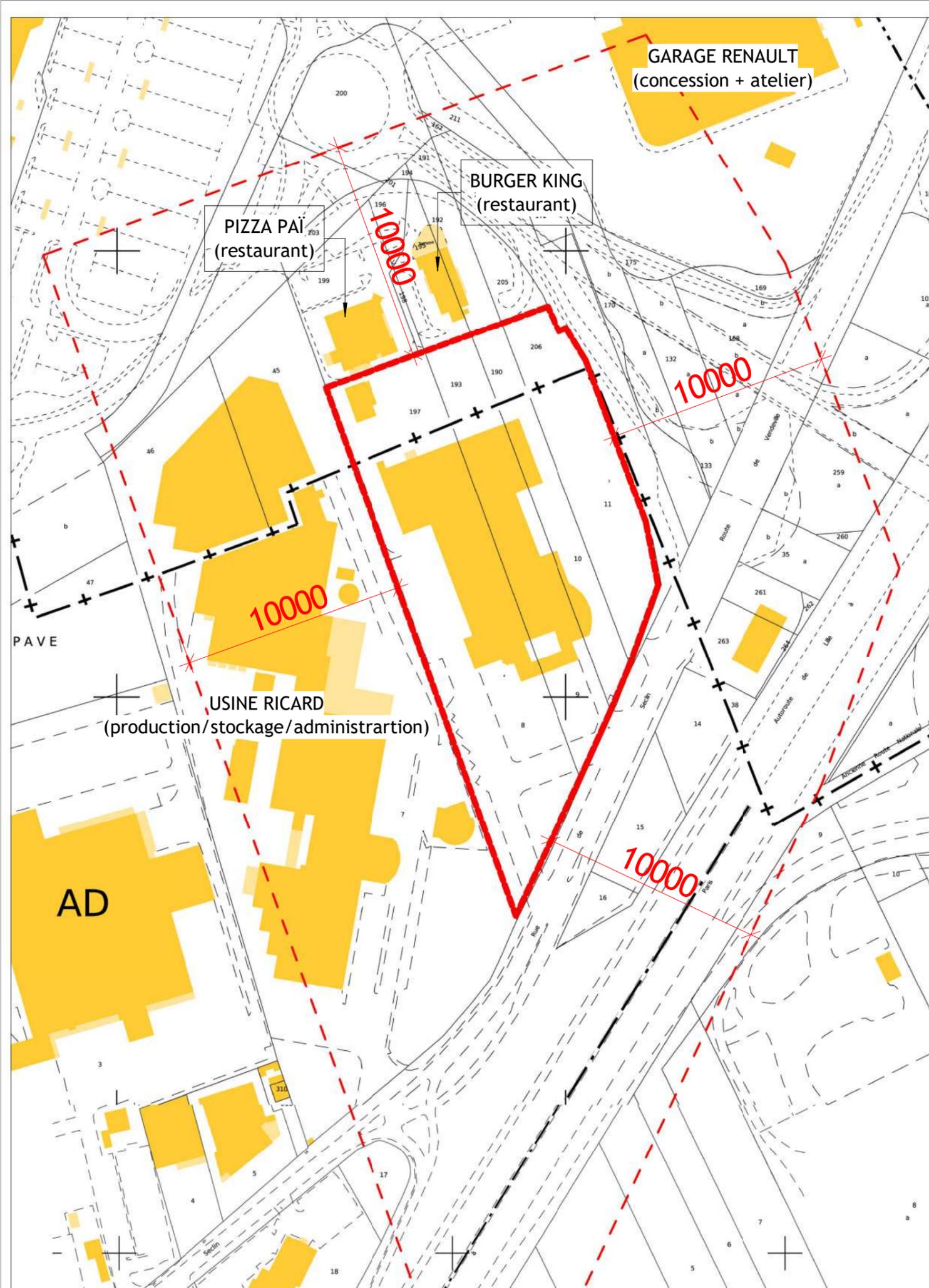
Mairie d'Avelin

Mairie d'Ennevelin

Ennevelin

Échelle 1 : 25 000

0 500 m



**Maitre d'ouvrage:**  
**GHISTELINCK**  
 GHISTELINCK LILLE V.I.  
 4 rue de Seclin  
 59175 VENDEVILLE

**Architecte - Maître d'oeuvre**  
**SANTER VANHOOF ARCHITECTES**  
 Santer Van Hoof Architecture  
 43 Avenue Faidherbe  
 59240 Dunkerque

Construction d'un garage MERCEDES

4 Rue de Seclin  
 59 175 VENDEVILLE

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Annexe** Plan des abords du projet

ECHELLE : 1 : 2000

 Emprise parcelle projet

Plan N° <b>Annexe</b>	Dessinateur : P.M.	DATE : MARS 2024
Ind.	Date	Modifications

Signature Maître d'oeuvre :

**SANTER VANHOOF ARCHITECTES**  
 43 Avenue Faidherbe  
 59240 DUNKERQUE  
 44 Rue des Frères Lumière  
 59000 LILLE  
 T. 03.28.63.53.16  
 agence@santerarchitectes.fr



PC 08 A Coordonnées de l'emplacement de la vue : 50° 34'41.69"N 3° 05'06.03"E



Plan de repérage PC 08 A



PC 08 B Coordonnées de l'emplacement de la vue : 50° 34'44.63"N 3° 05'12.60"E

Maître d'ouvrage  
**GHISTELINCK LILLE V.I.**  
 4 rue de Seclin  
 59175 VENDEVILLE



Maître d'oeuvre  
**SANTER VANHOOF Architectes**  
 43 rue Faidherbe  
 59240 DUNKERQUE  
 44 rue des Frères Lumière  
 59000 LILLE / Tel. 03.28.63.53.16  
[agence@santerarchitectes.fr](mailto:agence@santerarchitectes.fr)



Construction d'un garage MERCEDES



**4 Rue de Seclin**  
**59 175 VENDEVILLE**

N° Plan : **PC08**

Photographies du terrain dans son environnement lointain

DATE : MARS 2024



PC 07 A Coordonnées de l'emplacement de la vue : 50° 34'43.66"N 3° 05'04.97"E



Plan de repérage



PC 07 B Coordonnées de l'emplacement de la vue : 50° 34'47.73"N 3° 05'05.77"E

Maître d'ouvrage  
**GHISTELINCK LILLE V.I.**  
 4 rue de Seclin  
 59175 VENDEVILLE



Maître d'oeuvre  
**SANTER VANHOOF Architectes**  
 43 rue Faidherbe  
 59240 DUNKERQUE  
 44 rue des Frères Lumière  
 59000 LILLE / Tel. 03.28.63.53.16  
[agence@santerarchitectes.fr](mailto:agence@santerarchitectes.fr)



Construction d'un garage MERCEDES

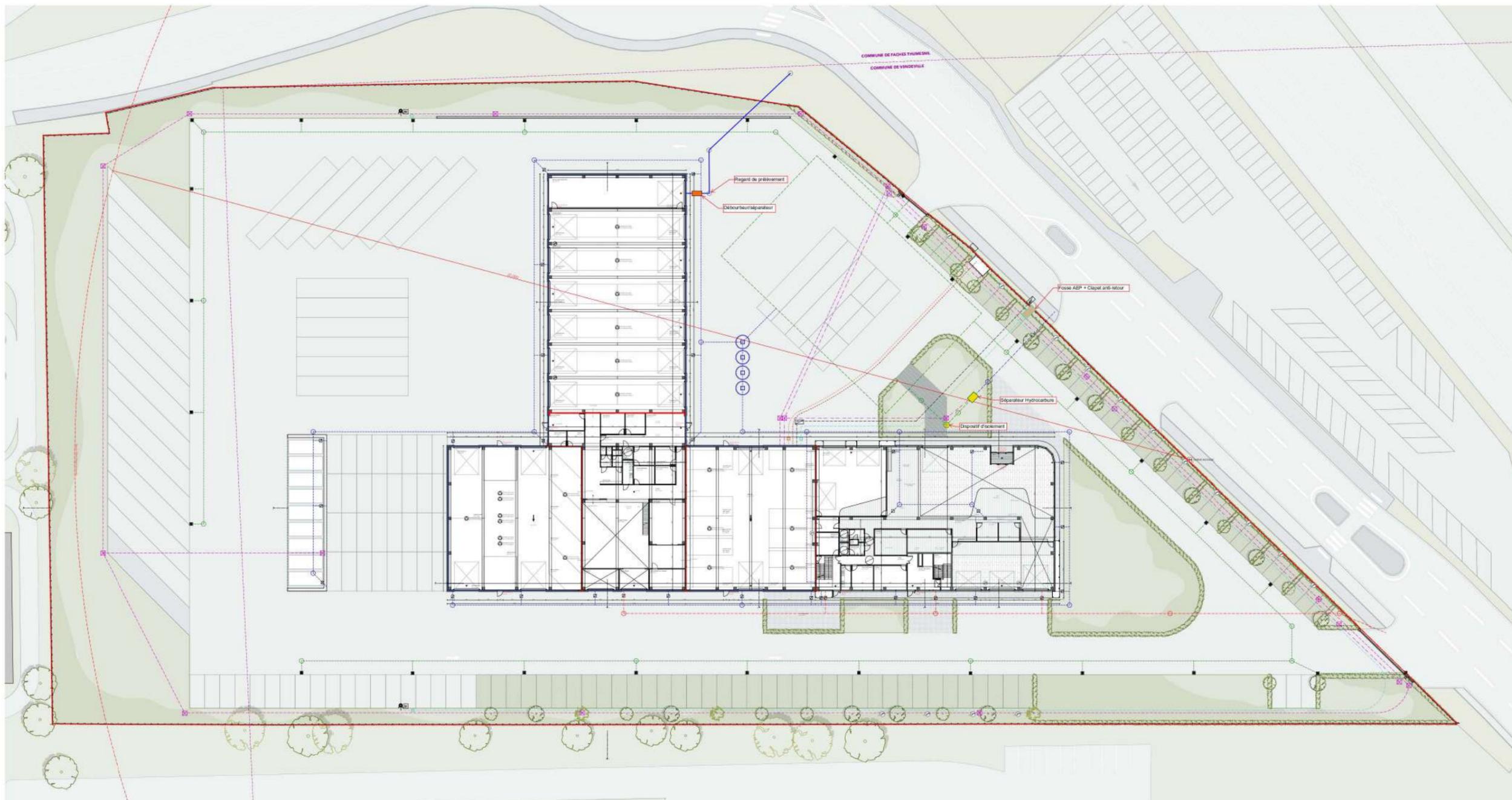


**4 Rue de Seclin**  
**59 175 VENDEVILLE**

N° Plan : **PC07**

Photographies du terrain dans son environnement proche

DATE : MARS 2024



- Réseau d'eau résiduaires de faire du Lavage
- - - - Réseau EPT
- - - - Réseau EPV
- Cuve de réception des EP
- Séparateur/déboureur
- Séparateur hydrocarbures
- Pompe de relevage asservit à la détection incendie
- Réseaux AEP
- Clapet anti-retour fosse complète
- Parc coupe feu 1H
- Parc coupe feu 2 H dépassant 1 mètre en hauteur et 0.50 m latéralement

**LEGENDE - KPE:**

- Réseaux KPE
- Réseaux KPE
- Réseaux KPE

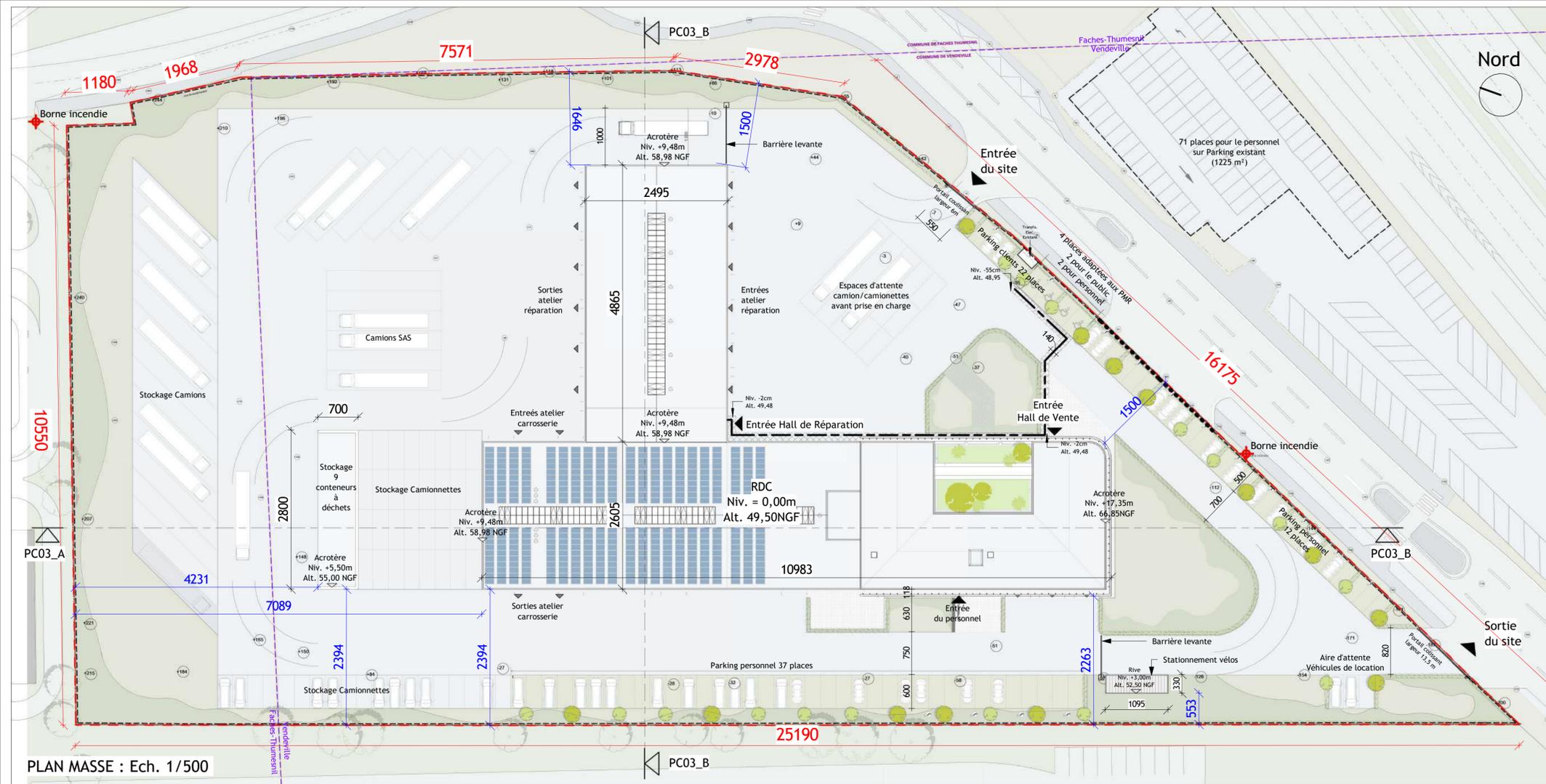
**LEGENDE - GENERAL:**

- Murs
- Fenêtres
- Portes
- Escaliers
- Balcons
- Terrasses
- Jardins
- Allées
- Trottoirs
- Routes
- Canalisations
- Réseaux
- Équipements
- Objets
- Végétation
- Eau
- Neige

**LEGENDE - PLANS ET COUPES:**

- Plan
- Coupe
- Section
- Profil
- Perspective
- Vue
- Plan de situation
- Plan de masse
- Plan de paysage
- Plan de circulation
- Plan de mobilier
- Plan de végétation
- Plan de lumière
- Plan de sécurité
- Plan de signalisation
- Plan de gestion
- Plan de maintenance
- Plan de suivi
- Plan de formation
- Plan de communication
- Plan de concertation
- Plan de participation
- Plan de médiation
- Plan de dialogue
- Plan de concertation
- Plan de participation
- Plan de médiation
- Plan de dialogue

N° dossier		<b>22.755</b>
Ghistelink Lille: Mercedes-Benz		4 Rue de Sables, Villeneuve 59175 France
Factrice	Client	Phase
	Ghistelink Lille V.I.A. Rue de Sables 100 59175 Villeneuve 59175 Suresnes	Demande Permis de Construire
Date		Version
06/03/24		01
Echelle		Date
1:200		06/03/24
Cote de cotation		
0		
Cote de modification		
0		
Dessiné		N° dossier
JF		06



### LEGENDE

#### ANNOTATIONS

- Limite de propriété / unité foncière
- - - Limite communale
- X Côtés limites unité foncière
- X Côtés prospects / distance par rapport aux limites (séparatives et domaine public)
- X Côtés Bâtiments
- X Côtés voiries / aménagements
- Clôtures existantes conservées / type panneaux de treillis soudés - H. 2m - teinte gris clair
- Clôture créés / type panneaux de treillis soudés - H. 2m - teinte gris clair
- Niveaux (en cm) par rapport à celui de la dalle RDC
- Poteaux incendie

#### AMENAGEMENTS

- Voies lourdes revêtement béton ton gris
- Cheminements (bords de bâtiment/terrasse/parvis) pavés ton gris
- Espaces verts de pleine terre
- Stationnements en revêtement perméable (type pavés drainants / cf. PC04)
- Arbres à canopée large Haies vives
- Cheminement PMR pente 4% / marquage au sol / bande de guidage

#### RESEAUX

Alimentations:

- Réseau Electricité
- Réseau Gaz
- Réseau Télécom
- Réseau Eau potable

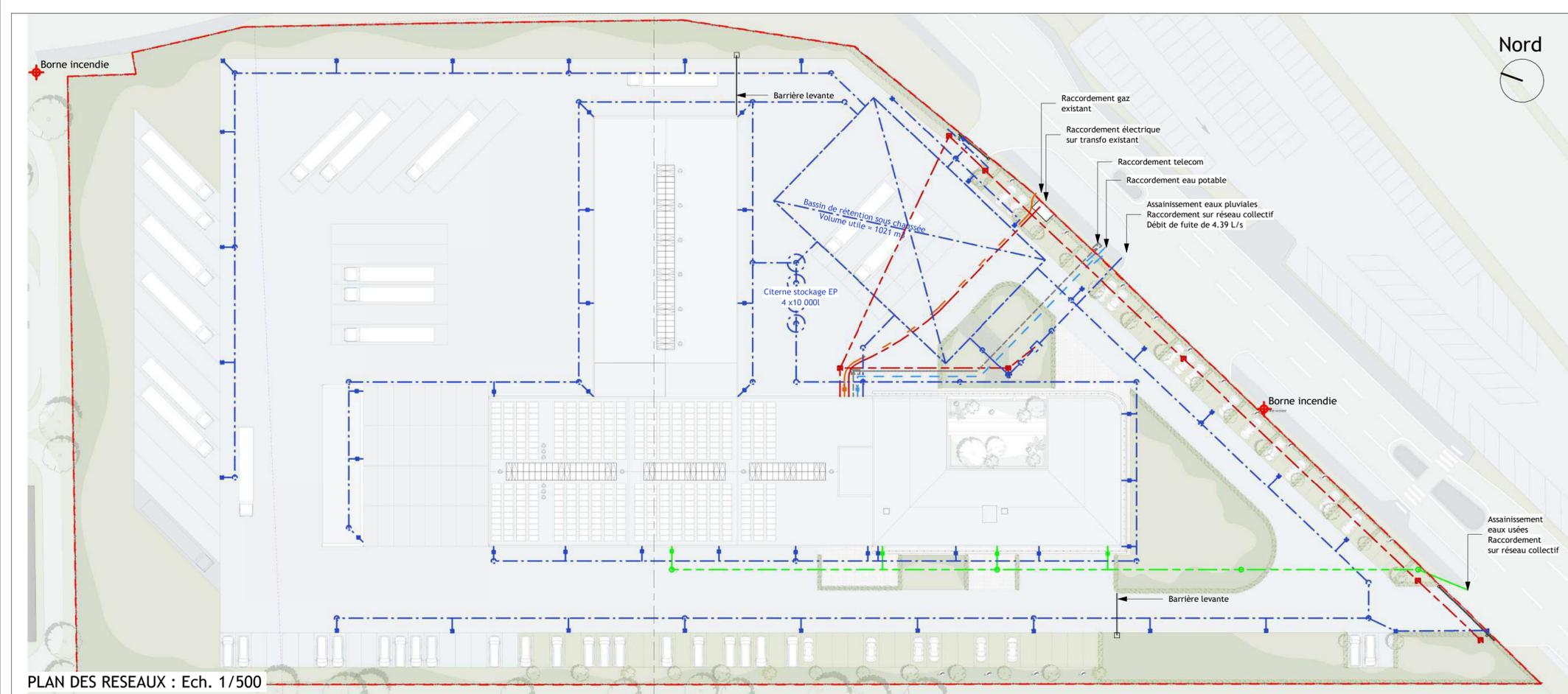
Assainissements:

- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux Usées

**Maitre d'ouvrage:**  
 GHISTELINCK

**Architecte - Maitre d'oeuvre:**  
**SANTER VANHOOF ARCHITECTES**  
 43 Avenue Faidherbe  
 59240 Dunkerque

GHISTELINCK LILLE V.I.  
 4 rue de Seclin  
 59175 VENDEVILLE



### Construction d'un garage MERCEDES

4 Rue de Seclin  
 59 175 VENDEVILLE

#### DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**PC02** Plan Masse  
 ECHELLE : 1 : 500

Plan N°	<b>PC02</b>	Dessinateur : P.M.	DATE : MARS 2024
Ind.		Modifications	
Date			

Signature Maître d'oeuvre :

EURL-SANTER-VAN-HOOF-ARCHITECTURE

43 Avenue Faidherbe  
 59240 DUNKERQUE  
 44 Rue des Frères Lumière  
 59000 LILLE  
 T. 03.28.63.9316  
 agence@santerarchitectes.fr

PREMIER MINISTRE  
DELEGATION AUX RISQUES MAJEURS  
PREFECTURE DU NORD

SERVICE INTERMINISTRIEL REGIONAL DES AFFAIRES  
CIVILES ET ECONOMIQUES DE DEFENSE ET DE  
LA PROTECTION CIVILE

## VENDEVILLE

### PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES MOUVEMENTS DE TERRAINS

#### PLAN DE ZONAGE

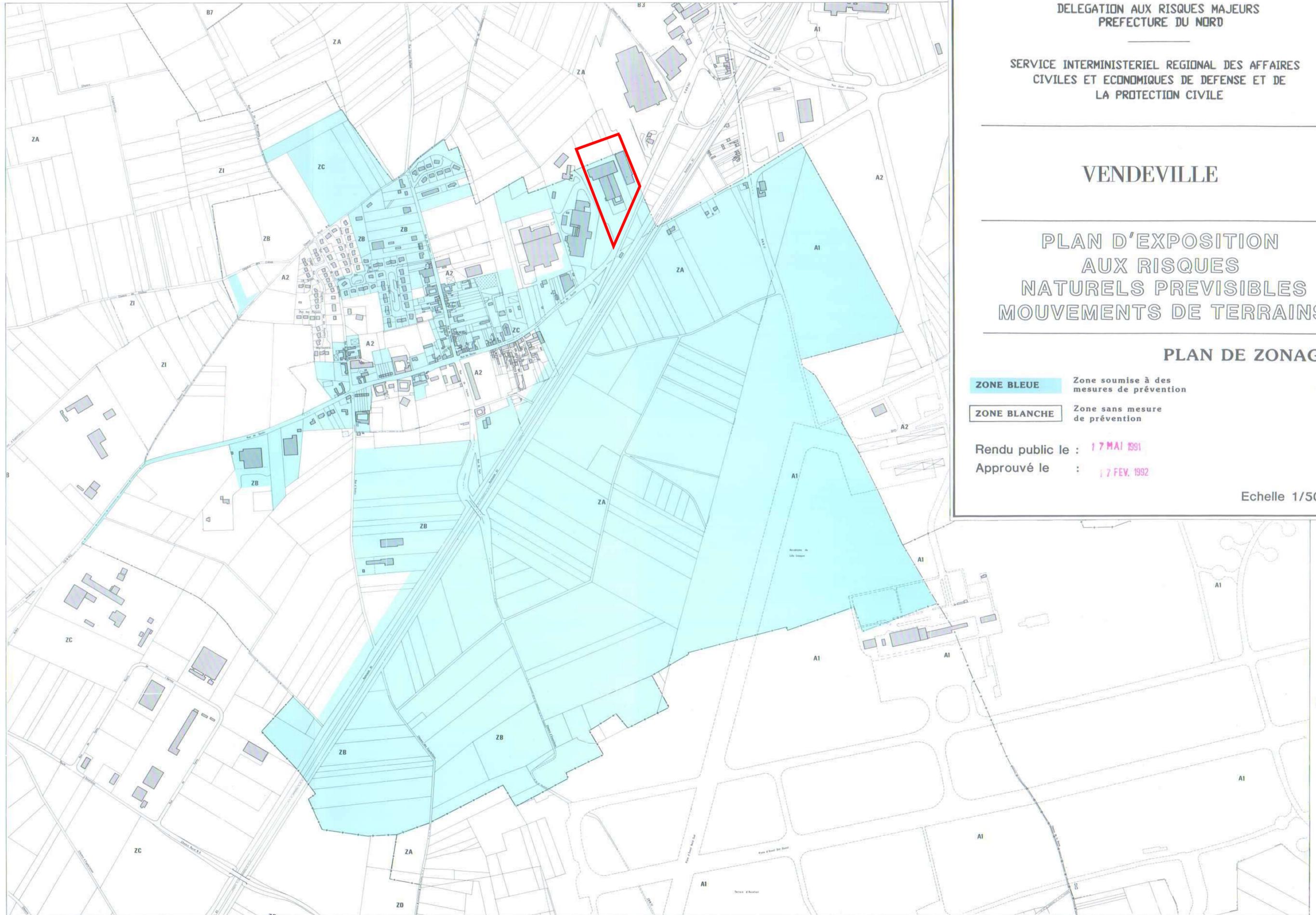
2

- ZONE BLEUE** Zone soumise à des mesures de prévention
- ZONE BLANCHE** Zone sans mesure de prévention

Rendu public le : 17 MAI 1991

Approuvé le : 17 FEV. 1992

Echelle 1/5000



STATIONNEMENTS			
	Actuels	Projetés	Total
Poids lourds	0	0	0
Véhicules légers	22	71	71
Parking VL (extérieur au site sans modification)	71	0	71

## DESCRIPTIF TECHNIQUE

# CONSTRUCTION D'UNE CONCESSION MERCEDES ET D'UN ATELIER D'ENTRETIEN RÉPARATION POIDS LOURDS



### DOCUMENTS DE REFERENCES

Documents en lien avec le projet transmis préalablement

Documents transmis	Version	Date de transmission
Dépôt PC 059609 24 L0001	<b>V0</b>	<b>14/03/2024</b>
Dépôt de déclaration ICPE A-4-7J754DGBW	<b>V0</b>	<b>14/03/2024</b>


## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>DESCRIPTIF TECHNIQUE.....</b>	<b>5</b>
1.1.	Présentation sommaire du projet .....	5
1.2.	Généralité .....	7
1.3.	Données de base.....	7
1.4.	Classement ERP / ERT .....	7
1.5.	Rubriques suivantes de la nomenclature I.C.P.E.....	7
<b>2.</b>	<b>ETUDES.....</b>	<b>8</b>
2.1.	RELEVÉ GEOMETRE .....	8
2.2.	DIAGNOSTIC AMIANTE.....	8
2.3.	DIAGNOSTIC PRODUITS EQUIPEMENTS MATERIAUX DANGEREUX .....	8
2.4.	GEOTECHNIQUE .....	8
2.5.	POLLUTION DES SOLS.....	9
2.6.	ÉTUDES THERMIQUES RE2020 .....	9
2.7.	CONCEPTION ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUES.....	9
2.8.	BUREAU DE CONTRÔLE.....	9
2.9.	SPS .....	10
<b>3.</b>	<b>TRAVAUX DE DEMOLITION .....</b>	<b>10</b>
<b>4.</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES .....</b>	<b>10</b>
4.1.	INSTALLATION DE CHANTIER repris au lot GROS OEUVRE.....	10
4.2.	IMPLANTATION DES PLATEFORMES .....	10
<b>5.</b>	<b>VRD, CLOTURES ET ESPACES VERTS.....</b>	<b>10</b>
5.1.	Travaux préparatoires.....	10
5.2.	Terrassement .....	11
5.3.	Constitution des plateformes .....	11
5.4.	Aménagement des voies de circulation .....	11
5.5.	Réseaux organiques .....	12
5.6.	Réseaux Divers.....	13
5.7.	Espaces verts.....	14
5.8.	Clôtures, barrières de séparation et mobilier .....	14
<b>6.</b>	<b>GROS-ŒUVRE .....</b>	<b>14</b>
6.1.	Hypothèses .....	14
6.2.	Fondations .....	14
6.3.	Ouvrage de soutènement .....	15
6.4.	Réseaux sous dallage .....	15
6.5.	Escaliers .....	15
6.6.	Cage d'ascenseur .....	15
6.7.	Ouvrages divers.....	15
<b>7.</b>	<b>DALLAGE &amp; PLANCHER .....</b>	<b>15</b>
7.1.	Charges d'exploitation .....	15
7.2.	Dallage 3T/m <sup>2</sup> .....	15
7.3.	Dallage – Zone bureaux.....	16
7.4.	Plancher .....	16
<b>8.</b>	<b>CHARPENTE BETON.....</b>	<b>16</b>
8.1.	Hypothèses de calculs.....	16
8.2.	Poteaux en béton armés.....	16
8.3.	Poutres d'étages .....	16
8.4.	Poutres de toitures .....	16

<b>9.</b>	<b>ELEVATION MUR BETON</b> .....	<b>16</b>
9.1.	Murs de compartiments coupe-feu 2h jusqu'en dessous la toiture .....	16
9.2.	Murs coupe-feu 2h.....	17
<b>10.</b>	<b>CHARPENTE METALLIQUE</b> .....	<b>17</b>
10.1.	Structure porteuse résille.....	17
10.2.	Ossature secondaire .....	17
<b>11.</b>	<b>COUVERTURE – BARDAGE</b> .....	<b>17</b>
11.1.	Sécurité collective.....	17
11.2.	Complexe de couverture en partie courante Atelier .....	17
11.3.	Complexe de couverture en partie courante bureaux.....	17
11.4.	Complexe de couverture Terrasse végétalisé .....	17
11.5.	Éclairage zénithale .....	18
11.6.	Exutoire de fumée.....	18
11.7.	Bardage.....	18
11.8.	Divers finition bardage.....	18
<b>12.</b>	<b>MENUISERIES EXTERIEURES</b> .....	<b>19</b>
12.1.	Menuiserie en aluminium .....	19
<b>13.</b>	<b>PORTES INDUSTRIELLES</b> .....	<b>19</b>
13.1.	PORTES SECTIONNELLES EI 120.....	19
13.2.	PORTES SECTIONNELLES EI 30.....	19
13.3.	PORTES SECTIONNELLES .....	19
<b>14.</b>	<b>SERRURERIE</b> .....	<b>20</b>
14.1.	PORTE.....	20
<b>15.</b>	<b>AMENAGEMENT INTRA-MUROS</b> .....	<b>20</b>
15.1.	Description des ouvrages .....	20
15.2.	Menuiseries intérieures .....	21
15.3.	Type de revêtement de sol / faïence .....	22
<b>16.</b>	<b>CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION</b> .....	<b>22</b>
16.1.	Hypothèses de dimensionnement .....	22
16.2.	Chauffage ATELIER aérothermes gaz .....	23
16.3.	Extraction simple flux.....	23
16.4.	Traitement d’air double flux .....	24
16.5.	Climatisation .....	24
<b>17.</b>	<b>PLOMBERIE</b> .....	<b>25</b>
17.1.	Adduction d’eau potable.....	25
17.2.	Production eau chaude sanitaire .....	25
17.3.	Distribution / Évacuation .....	26
17.1.	Récupération eaux pluviales .....	26
17.2.	Appareillage sanitaire .....	26
<b>18.</b>	<b>COURANT FORT</b> .....	<b>28</b>
18.2.	COURANTS FAIBLES.....	32
<b>19.</b>	<b>LIMITES DE PRESTATIONS</b> .....	<b>34</b>

## 1. DESCRIPTIF TECHNIQUE

### 1.1. Présentation sommaire du projet

Le projet consiste en la création d'un établissement dédié à la vente, l'entretien et la réparation de véhicules.

Le bâtiment comportera :

Au RDC :

-une partie dédiée à la vente de véhicules : hall de vente, bureaux vendeurs, sanitaires publics  
-une partie dédiée à la réparation et l'entretiens de véhicules : atelier, magasin pièces/cabine de peinture) et des locaux sociaux pour les salariés (salle pause/vestiaires/sanitaires).

Au R+1, R+2 et R+3

-des bureaux et locaux sociaux

Au préalable, le projet prévoit la démolition totale des ouvrages existants, bâtiments comme aménagements.

Le bâtiment principal présente un plan en forme de T, composé :

-d'une barre principale de 109,83m x 26,05m

-d'une barre secondaire de 48,65m x 24,95m.

Elles sont collées, perpendiculairement l'une par rapport à l'autre, soit une emprise au sol de 4074.88 m<sup>2</sup>.

Les deux volumes présentent une même hauteur de 9,48m.

La barre principale est réhaussée sur son extrémité Sud.

Sur 43,83m de longueur, elle reçoit deux niveaux supplémentaires, et culmine à 17,35m de hauteur.

Ce volume est creusé sur sa façade Est, pour former un U.

Cette dent creuse n'est cependant pas perceptible du fait d'éléments de façade (brises soleil) posés dans l'alignement pour reformer le volume sur toute la hauteur.

L'ensemble des ouvrages comportent une couverture à faible pente (3%), masquée par un relevé d'acrotère périphérique, pour former des volumes parallélépipédiques.

L'ensemble des couvertures (ateliers/bureaux/zone stockage conteneurs déchets) sont composées d'un bac acier, recouvert d'un isolant (d'épaisseur variable) et d'une étanchéité multicouche bitumineuse de ton gris foncé. Elles présentent une pente à 3%.

Sur la totalité de la surface de toiture du bâtiment principal, 30% est recouvert :

- de panneaux photovoltaïques pour les ateliers

- de végétalisation pour la partie bureaux

Les façades du bâtiment principal sont toutes revêtues d'un bardage métallique.

-les parties de plain-pied sont revêtues de panneaux isolés, finition métallique à nervures horizontales, de teinte : gris clair RAL 9006

-les parties à R+3 sont revêtues de panneaux isolés, finition métallique, de teinte noire RAL 9011 et de grandes surfaces vitrées, devant lesquelles passent des lames horizontales ajourées (brises soleil), en aluminium, de teinte gris clair RAL 9006.

L'ensemble des menuiseries sont métalliques : aluminium pour les châssis et acier pour les portes.

Elles sont laquées en s'accordant à la teinte de la paroi sur lesquelles elles sont posées : Noir RAL 9011 gris clair RAL 9006.

L'ouvrage recouvrant la zone de stockage des conteneurs déchets est composé d'une dalle béton, délimitée par trois parois formant un « U » orienté vers le Nord, et recouvert d'une couverture à simple pente avec relevé d'acrotère périphérique.

Il permet d'entreposer 9 conteneurs sans qu'ils soient visibles du domaine public.

Le projet inclus la réalisation de :

- 9564 m<sup>2</sup> de voirie poids lourds,
- 326 m<sup>2</sup> de voiries véhicules légers,
- 2094 m<sup>2</sup> de places de stationnement Poids lourds
- 326 m<sup>2</sup> se places de stationnements véhicules légers
- 314 m<sup>2</sup> de circulations piétonnes.

Les réseaux eaux pluviales

Les eaux de pluie des toitures et voiries seront récupérées et acheminées vers un bassin de tamponnement étanche, enterré sous voirie. Il permet le stockage des eaux, et présente un débit de fuite de 4.39 L/s, pour rejeter sur le réseau d'assainissement collectif, en domaine public.

Les eaux de ruissellements de la voirie passeront par des séparateurs d'hydrocarbures (déboureur/déshuileur) avant d'être raccordés au bassin de tamponnement.

De plus, le site étant concerné par la rubrique ICPE N° 2930, l'ouvrage est équipé d'une vanne de coupure, pour permettre, en cas d'incendie, le stockage des eaux d'extinction.

4 citernes enterrées, de 10 000 litres chacune, permettent le stockage avant bassin de rétention, d'une partie des eaux de toiture, pour réemploi dans le cadre de l'activité (exp. Nettoyage des véhicules).

Les réseaux eaux usées/eaux vannes

Le tracé des réseaux d'eaux usées existants sur site sont remaniés en fonction des besoins du nouveau bâtiment.

Ils sont ensuite canalisés sous les aménagements extérieurs, selon un tracé permettant de conserver les branchements existants sur le réseau public.

Les clôtures existantes, implantées sur tout le linéaire des limites séparatives du terrain, sont conservées pour les limites Est/Ouest et Sud. Elles sont de type panneaux de treillis soudés, de coloris gris clair. De 2m de hauteur, avec réhausse inclinée par endroits.

Du fait de la modification des accès au site, le linéaire le long du domaine public rue de Seclin est adapté :

-suppression du portail existant et ajout d'un linéaire de clôture en lieu et place

-pose de portails coulissants, pour chacun des deux nouveaux accès : à barreaudages métalliques verticaux / de hauteur 2m / de largeur 5,5m et 11m / de teinte gris clair, identique à la clôture existante.

Les espaces libres de construction seront aménagés en espaces verts de pleine terre.

Des arbres à large canopée sont prévus au niveau du parking voitures, à raison d'un tous les trois emplacements.

Des haies vives sont prévues pour structurer les espaces : entre les places de parking visiteurs, en bordure de certains espaces verts, le long de la terrasse personnel.

## 1.2. Généralité

L'opération comporte la démolition et la construction des ouvrages suivants :

- Démolition du bâtiment existant.
- Construction d'un bâtiment bureaux avec showroom au rez-de-chaussée,
- Construction d'un bâtiment Atelier d'entretien poids lourds
- Voiries de circulation VL et PL, parkings, dessertes et réseaux de toute nature.
- Aménagements paysagers.

La présente notice descriptive technique décrit les prescriptions minimales attendues pour l'exécution des travaux .

Elle complète le dossier de demande de permis de construire PC 059609 24 L0001 déposé le 14 mars 2024 et la demande de déclaration ICPE A-4-7J754DGBW, déposé en date du 14 mars 2024.

Le cas échéant, ces prescriptions devront être complétées et/ou améliorées afin de respecter les prescriptions des différents rapports liés à cette opération.

L'immeuble est une Installation Classée pour l'Environnement (ICPE) pour lequel une demande de déclaration initiale a été déposée pour la rubrique suivante :

## 1.3. Données de base

Le niveau 0,00 du bâtiment est calé suivant un équilibre déblais / remblais, en phase étude cette altitude peut varier .

L'étude géotechnique n'a pas été réalisée.

Les contraintes prises en compte sur le terrain et son sous-sol sont :

- Terrain non-pollué.
- Sous-sol libre de toutes servitudes diverses,
- Sous-sol libre de tout vestige archéologique.

Sont applicables toutes les normes et réglementations en vigueur à la date de rédaction de la présente notice descriptive technique. Règle NV65 et sa révision.

Les choix techniques seront réalisés dans le cadre d'une démarche « développement durable », répondant à la Réglementation Énergétique en vigueur et respectant notamment la réglementation PMR applicable pour les bâtiments neufs à la date du dépôt du permis de construire.

**Aucune certification n'est attendue pour cette opération.**

## 1.4. Classement ERP/ERT

L'effectif total déclaré pour les zones ERP est de 87 personnes au niveau RDC, donc un classement en 5ième catégorie pour une activité de type T.

Sont accessibles au public :

Le hall de vente de véhicules et les espaces associés : bureaux vendeurs / zones de livraison des véhicules / sanitaires publics

Le hall pour la réparation et entretiens des véhicules et les espaces associés : salle d'attente / sanitaire public/bureau des responsables atelier.

L'ensemble du bâtiment est soumis aux règles du code du travail.

## 1.5. Rubriques suivantes de la nomenclature I.C.P.E.

Le bâtiment est soumis à déclaration.

Régime de la déclaration :

2930. Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur

---

(Rubrique modifiée par le décret n° 2006-678 du 8 juin 2006 et par le Décret n°2020-559 du 12 mai 2020 )

---

Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, y compris les activités de carrosserie et de tôlerie :	
1. Réparation et entretien de véhicules et engins à moteur, la surface de l'atelier étant :	
a) Supérieure à 5 000 m <sup>2</sup>	(E)
<b>b) Supérieure à 2 000 m<sup>2</sup>, mais inférieure ou égale à 5 000 m<sup>2</sup></b>	<b>(D C)</b>
2. Vernis, peinture, apprêt (application, cuisson, séchage de) sur véhicules et engins à moteur, la quantité maximale de produits susceptible d'être utilisée étant :	
a) Supérieure à 100 kg/ j	(E)
b) Supérieure à 10 kg/ j, mais inférieure ou égale à 100 kg/ j	(D C)

## 2. ETUDES

### 2.1. RELEVÉ GEOMETRIQUE

Intervention et réalisation par notre géomètre :

- Relevé topographique du site existant.
- Création de plans topographiques.
- Interprétation des mesures et réalisation de schéma à l'échelle.

### 2.2. DIAGNOSTIC AMIANTE

Diagnostic Amiante avant démolition comprenant :

- Diagnostic et déplacement sur site
- 40 prélèvements
- Rédaction d'un rapport de diagnostic

Diagnostic HAP des voiries existantes comprenant :

- Diagnostic et déplacement sur site
- 2 prélèvements
- Rédaction d'un rapport de diagnostic.

### 2.3. DIAGNOSTIC PRODUITS EQUIPEMENTS MATERIAUX DANGEREUX

Diagnostic PEMD comprenant :

- Recollement des informations (plans, historique du bâtiment et diagnostics)
- Réunion préparatoire
- Déplacement sur site, mesures et relevés des matériaux présents.
- Rédaction et transmission du rapport PEMD et du CERFA.

### 2.4. GEOTECHNIQUE

#### 2.4.1. Une mission de diagnostic géotechnique G5 (vérification préalable d'absence de cavité)

Recherche de cavités éventuelles par microgravimétrie :

- 650 mesures microgravimétriques

Prestations sondages de contrôle de la microgravimétrie

- 60 points de sondages à 16 mètres de profondeur
- Relevés du niveau de nappe
- Réalésage puis tubage PVC 110 mm intérieur des sondages ayant décelé un vide franc pour inspection vidéooscopique ultérieure
- Inspection vidéo des cavités par caméra endoscopique simple

Rapport comprenant :

- La géologie générale et particulière du site ;
- La reprise des résultats de l'étude microgravimétrique ;
- Les résultats et commentaires des investigations in situ ;
- Les niveaux de nappe à prendre en compte ;
- Les recommandations générales et les investigations complémentaires à prévoir ;

#### **2.4.2. ETUDE DE CONCEPTION GEOTECHNIQUE G2 PRO**

Comprenant :

- Les hypothèses, méthodes et références de calcul et exemples de dimensionnement des ouvrages projetés et notamment :
  - ✓ le calcul des ouvrages types de fondations suivant charges à reprendre ;
  - ✓ la vérification des tassements et tassements différentiels des fondations ;
  - ✓ la constitution des assises et structures de voirie et valeurs de compactage (EV2, EV2/EV1, Kw) suivant utilisation ;
  - ✓ La faisabilité de réutilisation des matériaux du site en couches de forme ;
  - ✓ la constitution de la plate-forme à prévoir pour la circulation des engins en fond de fouilles et des engins de fondations spéciales le cas échéant ;
- La synthèse géotechnique ;
- Les incertitudes et aléas qui subsistent aux termes de cette étude, les risques encourus inhérents au projet et les éventuelles investigations complémentaires recommandées.
- Les recommandations liées à la réalisation des terrassements (provisoires et définitifs) de masse et aux moyens appropriés d'exécution de ceux-ci (définition, rippabilité, nécessité du BRH...) ;
- La confirmation des précautions particulières vis-à-vis des ouvrages d'infrastructure et de fondations des bâtiments existants contigus aux bâtiments projetés ;

#### **2.5. POLLUTION DES SOLS**

Suite au antécédents de pollution du sol détecté par la société ARCADIS en 2016 consigné dans les rapports :

- Report FR0116.000365\_Daimler\_Rio2\_Phase IIb\_Final-Report\_Vendeville\_2016-11-04
- Report n° FR0116.000365\_Daimler\_Project Rio2\_Vendeville Site\_Costs-benefits analysis\_Report\_v2\_20161104

Nous prévoyons sur les zones concernées une étude de pollution des sols afin de vérifier que les terres polluées ont été évacuées, le cas échéant une étude sera menée afin de déterminer si ces terres peuvent être consignées sur site ou si elles doivent être évacuées en centre de traitement spécialisé.

#### **2.6. ÉTUDES THERMIQUES RE2020**

Pour la partie concession/bureaux

- Mission d'analyse thermique phase DCE comprenant :
  - ✓ Réalisation d'une étude thermique sur la partie CEP et recalage des prédispositions techniques
  - ✓ Rédaction d'un rapport d'analyse selon les résultats de l'étude
- Mission d'analyse de cycle de vie comprenant :
  - ✓ Réalisation d'une analyse de cycle de vie selon les critères de la réglementation en vigueur
  - ✓ Recollement des fiches FDES et mise en adéquation des métrés fournis
  - ✓ Rédaction et fourniture d'un rapport en phase DCE selon les résultats de l'étude.

#### **2.7. CONCEPTION ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUES**

Au gré des résultats des différentes études prévues nous procéderons à leurs analyses et vous conseillerons sur les meilleurs choix techniques et financiers.

Nous vous conseillons sur tous les aspects du projet : rédaction du programme, organisation, revêtements de sol, éclairage, ambiances thermiques et acoustiques, stockage des produits, interventions ultérieures sur ouvrage, etc, tout en répondant aux exigences réglementaires qui s'imposent au maître d'ouvrage et à l'employeur.

#### **2.8. BUREAU DE CONTRÔLE**

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Missions de base :

- Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments et équipements indissociables

- Mission STI relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments tertiaires (autres que ERP et IGH) et industriels
- Mission HAND relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées
- Mission TH relative à la performance énergétique réglementaire d'une construction neuve ou d'un bâtiment existant rénové

#### MISSIONS CONNEXES

- Vérification initiale des installations électriques
- Attestation de prise en compte de la RE 2020 à l'achèvement des travaux de construction ou d'extension d'un bâtiment (bureaux)
- Attestation de prise en compte de la RT 2012 à l'achèvement des travaux de construction ou d'extension d'un bâtiment (ateliers chauffés)

### 29. SPS

Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs.

- Phase conception :
  - Visite préalable du site
  - Ouverture et tenue du Registre Journal
  - Déclaration préalable
  - 3 Réunions préliminaires études du dossier
  - Rédaction du PGC
  - Élaboration du DIUO
- Phase exécution :
  - Réunion préliminaire au démarrage des travaux
  - 18 inspections communes avec les entreprises
  - 18 collectes et analyses des PPSPS
  - 5 mises à jour du PGC
  - 5 mises à jour du DIUO
  - Tenue à jour du Registre Journal 1 fois par mois pendant 14 mois
  - 28 Participation aux RDV de chantier, réunion SPS ou visites de chantier (2/mois)
  - Finalisation du DIUO et remise au maître d'ouvrage.

## 3. TRAVAUX DE DEMOLITION

Démolition du site existant compris enlèvement des déchets, les travaux de désamiantage ne sont pas compris.

## 4. TRAVAUX PREPARATOIRES

### 4.1. INSTALLATION DE CHANTIER repris au lot GROS OEUVRE

L'installation de chantier consiste à réaliser toutes les prestations obligatoires au bon démarrage des travaux, en particulier :

- Installation de base vie,
  - Installation de chantier, aménagement des accès, protections
  - Fourniture et pose d'un panneau de chantier de dimensions 2,00 x 3,00m
- Réalisation d'une réunion préparatoire,
- Accueillir les équipes intervenantes sur site,
- Raccorder les zones d'intervention en énergie sur les points de raccordement.

### 4.2. IMPLANTATION DES PLATEFORMES

Notre géomètre interne plantera l'ensemble des plateformes.

Le levé sera réalisé sur DAO.

Le géomètre dressera un plan d'implantation référencé et indicé qui sera transmis au conducteur de travaux. Le plan sera transmis « Bon Pour Observation ».

Une fois le plan validé par le Maître d'œuvre, il sera passé à l'état « Bon Pour Exécution ». Le géomètre pourra ainsi planter les terrassements. Il matérialisera l'emprise des travaux et les points caractéristiques du projet grâce à des piquets en bois ou des fiches métalliques suivant la nature du sol.

## 5. VRD, CLOTURES ET ESPACES VERTS

### 5.1. Travaux préparatoires

- Implantation des ouvrages par géomètre
- Nettoyage du terrain, avec décapage de la terre végétale sur l'emprise du bâtiment et des voiries. Stockage des terres végétales excédentaires sur site

## 5.2. Terrassement

- Terrassements en déblais/remblais pour la réalisation des plates-formes des bâtiments et des voiries, ainsi que pour la réalisation des bassins, noues et merlons du projet.
- L'altimétrie du bâtiment sera définie pour optimiser les déblais/remblais et éviter les déblais excédentaires, il n'est pas prévu d'évacuation de déblais à ce stade du projet ni d'apport de matériaux.

## 5.3. Constitution des plateformes

- La plate-forme du bâtiment sera réalisée par couches successives compactées.
- Des essais de portance seront réalisés et soumis au bureau de contrôle pour validation.
- Mise en œuvre des fonds de forme sous voiries avec façons de pentes vers l'extérieur.
- Traitement des matériaux en place au liant hydraulique type chaux et/ou ciment.
- Cloutage de la plate-forme par émulsion gravillonnée.
- Reprofilage de la plate-forme bâtiment avant couche de finition et essais à la plaque en partie courante.

## 5.4. Aménagement des voies de circulation

### 5.4.1. Voirie lourde

Dimensionnement des voiries selon le guide technique de conception et de dimensionnement des structures de chaussées du SETRA et du LCPC de décembre 1994.

Les hypothèses de calcul pour le dimensionnement des voiries lourdes sont :

- 13 tonnes / essieu ; accroissement 0% ;
- 30PL/J
- Vitesse de roulage moyenne < 20 km/h
- Hiver rigoureux mais non exceptionnel
- Traitement des matériaux en place au liant hydraulique type chaux et/ou ciment.
- Complexe de roulement de type grave bitume ou béton bitumeux et enrobés de finition (épaisseur selon étude VRD).



### 5.4.2. Parking PL en béton

- Aire de stationnement des poids lourds selon plan.
- Traitement des matériaux en place au liant hydraulique type chaux et/ou ciment
- Dallage en béton armé finition balayée, épaisseur selon étude (hypothèses de calcul identiques à celles pour les voiries lourdes). Pas d'utilisation d'agent de déverglassage

### 5.4.3. Voirie légère

- Traitement des matériaux en place au liant hydraulique type chaux et/ou ciment
- Complexe de roulement de type enrobé de finition (épaisseur selon étude VRD).

#### 5.4.1. Stationnement VL pavés drainant

Pavé écologique laissant passer l'eau de type Haltère BSS Gris 22 x 11 x 8 cm

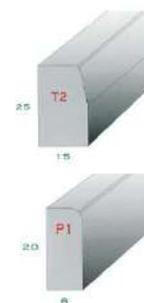


### 5.4.2. Entrée charretière

- Travaux de reprise et raccordement sur la voirie du domaine public dito existant y compris borduration.

### 5.4.3. Bordures

- Bordures de type T2, coulées en place, en périphérie des voiries lourdes
- Les bordures le long des voiries lourdes seront collées sur le grave bitume, épaulées au mortier, et scellées avec le tapis de finition
- Bordures de type P1 le long des cheminements piéton (y compris issues de secours), en séparation avec les espaces verts
- Guide-roues préfabriqués en béton au droit de la mise à quai et mur de soutènement L pour la rampe de quai



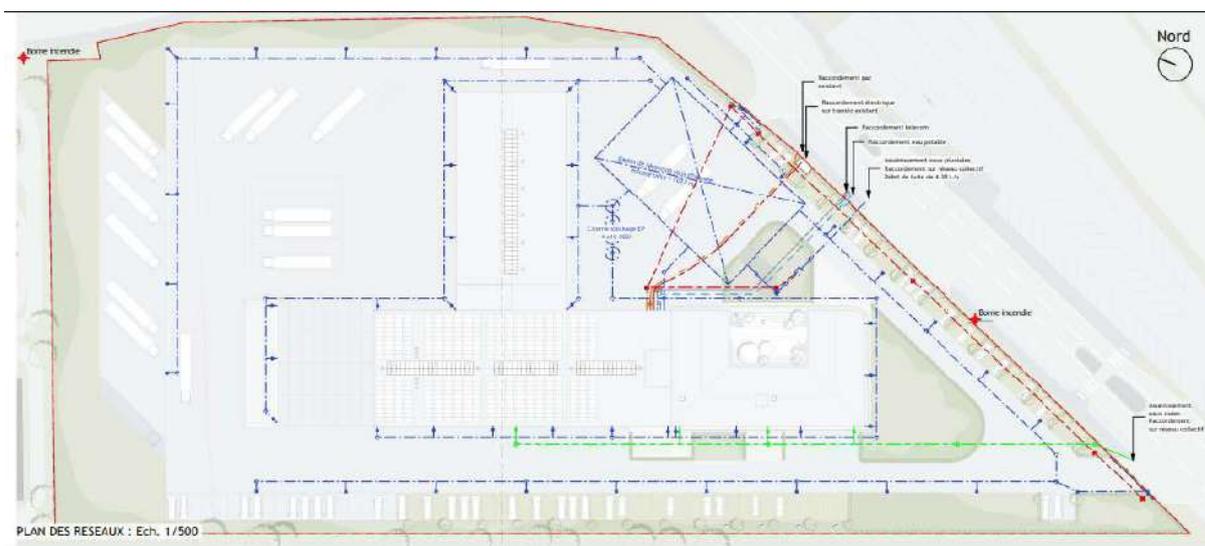
### 5.4.4. Signalisation

- Peinture de signalisation au sol spéciale routière pour :
  - Bandes blanches pour marquage des stationnements PL et VL,
  - Flèches de circulation,
  - Et d'une manière générale toute signalisation au sol prévue sur le(s) plan(s)
  - Panneaux de signalisation routière verticale tels que prévus sur le(s) plan(s)



## 5.5. Réseaux organiques

### 5.5.1. Principe de gestions des réseaux



### 5.5.2. Eaux pluviales de toiture

- Réalisation du réseau de collecte des eaux pluviales de toiture par canalisations en tranchées, depuis le bâtiment jusqu'au bassin.
- Canalisations PVC ou béton suivant diamètre, regards de visite en béton et tampons en fonte circulaire série D400 au niveau des voiries Lourdes, et série D250 au niveau des voiries légères.
- Les eaux pluviales de toiture seront évacuées directement dans le bassin étanche enterré créé à cet effet.
- Visite caméra en fin de chantier de l'ensemble des réseaux EP créés et fourniture d'un rapport concluant de l'absence de réparation ou de curage à effectuer sur les réseaux, ainsi que de l'absence de contre pente. Le rapport de visite sera communiqué au Maître d'Ouvrage.

### 5.5.3. Eaux pluviales de voirie

- Réalisation du réseau de collecte des eaux pluviales de voirie par canalisations en tranchées, jusqu'aux ouvrages de gestion des eaux pluviales
- Canalisations PVC ou béton suivant diamètre, regards de visite en béton et tampons en fonte circulaire série D400 au niveau des voiries Lourdes, et série D250 au niveau des voiries légères.
- Collecte des eaux pluviales de voirie assurée par regards avaloirs à grilles fonte D400 au niveau des voiries Lourdes, et série D250 au niveau des voiries légères..
- Visite caméra en fin de chantier de l'ensemble des réseaux EP créés et fourniture d'un rapport concluant de l'absence de réparation ou de curage à effectuer sur les réseaux, ainsi que de l'absence de contre pente. Le rapport de visite sera communiqué au Maître d'Ouvrage.
- Le séparateur d'hydrocarbure sera positionné après le bassin et dimensionné pour reprendre le débit de rejet autorisé par la zone soit 2l/s/h soit +/- 4.39 l/s



#### **5.5.4. Eaux usées et eaux vannes**

- Raccordement du réseau de collecte des eaux usées par canalisations en tranchées, depuis le bâtiment jusqu'au réseau d'eaux usées existant en limite de propriété.
- Canalisations PVC, regards de visite en béton et tampons en fonte étanche circulaire série Ø400 dans l'entrepôt et sous voirie, et série Ø250 dans les espaces verts.
- Pour des regards implantés au droit de toute surface en béton, ils seront équipés de tampons à bétonner
- Visite caméra en fin de chantier de l'ensemble des réseaux EU créé et fourniture d'un rapport concluant de l'absence de réparation ou de curage à effectuer sur les réseaux, ainsi que de l'absence de contre pente.



#### **5.5.5. Bassin de rétention et de tamponnement des EP**

- Réalisation d'un bassin de rétention pour recueillir les EP, les eaux d'extinctions et confiner le cas échéant les eaux d'extinction, le volume est estimé à 1005.44 m3.
- les vannes de barrage motorisées seront raccordé à la détection incendie qui permettra le confinement dès que l'alerte est donnée

#### **5.5.6. Protection incendie extérieure**

- Nous estimons les besoins en eaux d'extinctions incendie à
  - 120 m3/h pour la partie bureaux selon la fiche 2.4 du RDDECI2017
  - 90 m3/h pour la partie ERP selon la fiche 2.5 du RDDECI2017
  - 60 m3/h pour la partie ICPE selon la méthode D9 fascicule Q 01.
- Nous considérons que le poteaux incendie public situé rue de Seclin avec une capacité de 160m3/h selon l'essai réalisé au moi de mai 2020 permet de couvrir les besoins en eaux d'extinction incendie du cas le plus défavorable 120 m3, décision de la DECI en cours d'instruction.
- Deux PI privés sont implantés à proximité l'un appartenant à Burger King et l'autre à l'entreprise Ricard, une convention pourra être envisagé en cas de besoin.

#### **5.5.7. Cuve enterrée**

- Installation d'une cuve enterrée dédiée à la récupération des eaux de pluie.
- 4 cuves d'un volume de 10m3 chacune connectée entre elles.
- Cette prestation inclut toute suggestion de raccordement

### **5.6. Réseaux Divers**

#### **5.6.1. Tranchées techniques**

- Réalisation des différentes tranchées techniques pour les réseaux eau, gaz, électricité, téléphonie et réseaux divers. Terrassement, préparation fond de forme, lit de sable, remblais en sable pour enrobage des réseaux, grillage avertisseur, remblais complémentaires compactage.

#### **5.6.2. Regards chambres de tirage**

- Fourniture et pose de chambre de tirage suivant nécessité. Regards préfabriqués ou réalisés sur site avec couverture fonte ou acier suivant localisation

#### **5.6.3. Réseau électrique**

- Fourreaux annelés en PVC, pose en tranchée, y compris dressement du lit de pose, calage et grillage avertisseur rouge et coude de remontée
- 3 Fourreaux PVC Ø200 selon plans

- Borne électrique double pour véhicule particulier –
  - Nous avons prévu suivant la nouvelle réglementation applicable depuis 11 mars 2021 avec la mise en place de fourreau permettant la possibilité d'équiper 20% des places de stationnement

#### **5.6.4. Réseau courant faible**

- Fourreaux annelés en PVC, pose en tranchée, y compris dressement du lit de pose, calage et grillage avertisseur vert et coude de remontée
- Fourreaux PVC Ø63 et Ø42 /45mm selon réseaux

#### **5.6.5. Réseaux divers**

- Fourreaux annelés en PVC, pose en tranchée, y compris dressement du lit de pose, calage et grillage avertisseur et coude de remontée
- Fourreaux PVC Ø63 ou Ø90mm selon réseaux.

### **5.7. Espaces verts**

#### **5.7.1. Engazonnement**

- Remise en place des terres végétales, préparation du sol et engazonnement. Traitement et première tonte.

#### **5.7.2. Plantations**

- 20 arbres à hautes tiges + Arbustes

#### **5.7.3. Équipements divers**

- Mise en place d'un abri vélo/motos dimensions 5.00x2.50m en structure légère bois ou métal, non clôturé.

### **5.8. Clôtures, barrières de séparation et mobilier**

#### **5.8.1. Clôtures extérieures**

- Installation de 20 ml de clôtures extérieures, selon plan, constituées :
  - D'une ossature métallique fixée solidement au sol,
  - Clôture Rigide de hauteur 2.00 m maille 200x50 galvanisée, thermolaquée,
  - Adaptation des clôtures au droit de l'entrée existante

#### **5.8.2. Portails et portillons**

- Réalisation des massifs et longrine de portail
- Pose et fourniture de deux portails motorisés largeur 6m et 9m, poteaux doubles platines 100x100 (guidage et fermeture), équipés de galets réglables en partie haute, Cadre 100x100, renfort en tube 80x60, Barreaudage en tube 25x25mm espacés tous les 110mm, Soubassement 145x145+100x100, Protection galvanisation à chaud + plastification à haute adhérence, Butée de fin de course scellée dans massif béton
- Ouverture par télécommande, 20 unités.
- Boucle magnétique de sortie

## **6. GROS-ŒUVRE**

### **6.1. Hypothèses**

- Conditions climatiques :
  - Neige : Zone A1
  - Vent : Zone 3
  - Catégorie du terrain : III b
- Région sismicité et catégorie de bâtiment :
  - Zone sismique : Zone 2
  - Catégorie de bâtiment : II
- Portance du sol : Contrainte admissible Hypothèses 1.5 Bars à -1.55 m du niveau 0.00 (pas d'étude de sol)

### **6.2. Fondations**

#### **6.2.1. Massif isolé**

Fondations isolées sous poteaux de structure et potelets intermédiaires comprenant : fouilles, béton de propreté.

Les remblais autour des ouvrages de fondations seront réalisés par des matériaux sains et compactables.

Massifs en béton armé avec réservations type ancrage pour recevoir les poteaux de structure.

### **6.2.2. Semelles filantes**

Semelles filantes sous les murs en élévation comprenant : les fouilles en rigole, le ferrailage et le béton coulé en pleine terre, remblais en périphérie.

## **6.3. Ouvrage de soutènement**

### **6.3.1. Longrines**

Longrines préfabriquées en béton armé isolées PIR 3 cm, fixée sur les poteaux béton de la charpente. Longrine en périphérie du bâtiment dimensions et calepinage suivant cas de figures. Coffrage à parement soigné pour les parties apparentes extérieures.

## **6.4. Réseaux sous dallage**

Création des réseaux enterrés sous bâtiment pour les besoins de rejet vers le réseau EU, pour raccordement des équipements sanitaires. 150 ml prévu.

- Canalisation en PVC Ø200 à 400
- 1 Regard avaloir dans l'aire de lavage.

## **6.5. Escaliers**

- Escalier principal des bureaux en béton préfabriqué, compris palier intermédiaires, prêt à recevoir un revêtement de sol.
- Largeur des escaliers et hauteur à monter suivant plans.

## **6.6. Cage d'ascenseur**

Cage ascenseur en maçonnerie en blocs béton manufacturés ou béton banché ou préfabriqué suivant plan de l'ascensoriste y compris cuvelage et crochets.

## **6.7. Ouvrages divers**

Aucun Génie civil pour pont bascule, pont élévateur, banc d'essai, banc de freinage, fosse techniques, potence, pont levant...n'est prévu.

# **7. DALLAGE & PLANCHER**

L'épaisseur des dallage de la zone atelier, des bureaux et le type d'armatures seront définies d'après le rapport d'études de sols et sous accord du bureau de contrôle.

## **7.1. Charges d'exploitation**

- Charges uniformément réparties 3To/m<sup>2</sup> pour la partie atelier
- Charges uniformément réparties 350kg/m<sup>2</sup> pour le dallage des bureaux et le showroom.
- Charges uniformément réparties 250kg/m<sup>2</sup> sur les planchers d'étages des bureaux.
- Charges uniformément réparties 500kg/m<sup>2</sup> sur le plancher du local technique.
- Charges uniformément réparties 750 kg/m<sup>2</sup> sur le plancher d'étage de l'atelier.
- Charges uniformément réparties 1000kg/m<sup>2</sup> sur le plancher de la zone archive et sur le plancher de la terrasse végétalisé.

## **7.2. Dallage 3T/m<sup>2</sup>**

Exécution d'un dallage de 16 cm comprenant :

- Mousse compressible verticale de désolidarisation
- Film polyane 200 microns
- Dallage épaisseur 16 cm (à confirmer par l'étude de sol) compris béton dosé à 320 kg/m<sup>3</sup>. Armature en fibres métalliques ou treillis soudés.
- Fluidification du béton pour un dallage sans joint, suivant cahier des charges validé par un organisme certificateur.

- Gougeonnage des joints de construction
- Incorporation mécanique de quartz-corindon à raison de 5 kg/m<sup>2</sup>, produit de cure, surfaçage mécanique, coloris sur choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant. Le produit utilisé sera de type Neodur HE2 de chez Korodur ou équivalent.

### 7.3. Dallage – Zone bureaux

Le dimensionnement du dallage sera exécuté conformément aux caractéristiques d'utilisation suivantes :

- Exécution d'un dallage de type avec joints sciés suivant DTU 13.3, compris coffrages des rives et des réservations.
- Dallage brut destiné à recevoir des revêtements de sol non adhérents (carrelage scellé).
- Épaisseur : 13cm à confirmer par l'étude de sol
- Nappe de treillis soudé et renfort d'armatures aux points spécifiques
- Isolant incompressible type POLYAFOAM ép.10 cm sous dallage

### 7.4. Plancher

Plancher en dalle alvéolaire épaisseur suivant localisation.

Réalisation d'un plancher comprenant fourniture et pose d'une chape de compression sur dalle alvéolaire.

## 8. CHARPENTE BETON

### 8.1. Hypothèses de calculs

- Résistance: 1,50 kg/cm<sup>2</sup> à 1,55m de la dalle finie.
- Vent: zone 3
- Neige: région A1
- Sismicité: zone zone 2 - catégorie d'importance II
- Catégorie de terrain: IIIb - Zones urbanisées ou industrielles; bocage dense; vergers
- Charges sur toiture:
- Bac-acier + isolation et étanchéité: 30kg/m<sup>2</sup>
- Neige: 35kg/m<sup>2</sup>
- Panneaux photovoltaïques: 25kg/m<sup>2</sup>
- Équipements électrique et chauffage: 30kg/m<sup>2</sup>

=> total: 110kg/m<sup>2</sup>

Le dimensionnement de notre part ne tient pas compte des normes sismiques, bâtiment accueillant au plus 300 personnes.

### 8.2. Poteaux en béton armés

Poteaux d'ossature en béton préfabriqué :

- Corbeaux en béton armé intégrés aux poteaux au droit des joints de dilatation et des murs coupe-feu (suivant nécessité et calculs techniques).
- Les poteaux situés au droit du mur coupe-feu seront prolongés jusqu'au niveau des pannes de charpente.
- Rebouchage au mortier (sans retrait et à reflux) et finition à l'enduit fin parfaitement lissé, des réservations d'ancrage des poteaux, des crochets de manutention de démoulage. Les trous de manutention qui traversent de part et d'autre les poteaux implantés au droit d'une file de mur coupe-feu ou d'écran thermique seront rebouchés de la même manière pour parfaire le degré coupe-feu du mur ou de l'écran.

### 8.3. Poutres d'étages

Les poutres d'étage sont exécutées en béton armé préfabriqué.

### 8.4. Poutres de toitures

Les poutres sont en béton précontraint avec une hauteur variable sur le côté supérieur.

Les poutres sont prévues pour reprendre une charge normale de toiture (=poids-propre du bac acier, isolation, étanchéité, vent et neige).

## 9. ELEVATION MUR BETON

### 9.1. Murs de compartiments coupe-feu 2h jusqu'en dessous la toiture

Les panneaux commencent au niveau -20cm par rapport à la dalle finie.

Les panneaux pleins sont des panneaux préfabriqués en béton armé gris de 14cm d'épaisseur, dont une face est lisse de coffrage et l'autre lissée manuellement.

Le mur intérieur ne dépasse pas la toiture.

Les panneaux sont rejointoyés sur un côté avec un mastic Rf2h. Un contrôle et entretien régulier sont souhaités.

## 9.2. Murs coupe-feu 2h

Les panneaux commencent au niveau -20cm par rapport à la dalle finie.

Les panneaux pleins sont des panneaux préfabriqués en béton armé gris de 14cm d'épaisseur, dont une face est lisse de coffrage et l'autre lissée manuellement.

Le mur intérieur dépasse la toiture.

Les panneaux sont rejointoyés sur un côté avec un mastic Rf 2h

# 10. CHARPENTE METALLIQUE

## 10.1. Structure porteuse résille

- Mise en place d'une Ossatures métalliques galvanisées support des lames brise-soleil + bardage tôle lisse
- Lames brise soleil fixe rectiligne RL 300x50 Thermolaquées.
- Passerelle en caillebotis

## 10.2. Ossature secondaire

- Fourniture et pose de lisse haute/basse d'acrotères.
- Fourniture et pose de chevêtre pour porte sectionnelle.
- Fourniture et pose de chevêtre pour porte piétonne.
- Fourniture et pose de chevêtre pour lanterneaux.
- Escalier métallique d'accès à la mezzanine.

# 11. COUVERTURE – BARDAGE

## 11.1. Sécurité collective

- Les filets de protections en sous face
- Les garde-corps provisoires
- Les tours d'accès

## 11.2. Complexe de couverture en partie courante Atelier

- Bacs nervurés en tôle d'acier galvanisé, type HACIERCO ou équivalent. Épaisseur adaptée aux portées des bacs. L'étanchéité sera assurée par assemblages et recouvrements.
- Isolation en panneaux rigides de laine de roche de classe C, épaisseur 80mm. Fixation mécanique suivant préconisation du fabricant y compris pontage des joints, bourrage de laine de roche au droit des raccords et angles.
- Étanchéité type bicouche auto protégée ou membrane ayant un indice Broof T3 :
- Couche d'étanchéité posée libre avec joints soudés.
- Couche d'étanchéité soudée.
- Relevés périmétriques comprenant costière et relevés multicouches.
- Intégration et traitement des naissances EP suivant dispositions du DTU 43.3.

## 11.3. Complexe de couverture en partie courante bureaux

- Sur dalle béton application d'une résine au rouleau.
- Isolation en panneaux rigides de laine de roche de classe B
- Étanchéité type bicouche auto protégée :
- Couche d'étanchéité posée libre avec joints soudés.
- Couche d'étanchéité soudée.
- Relevés périmétriques comprenant costière et relevés multicouches.
- Intégration et traitement des naissances EP suivant dispositions du DTU 43.3.
- Intégration et traitement des sorties de toiture.

## 11.4. Complexe de couverture Terrasse végétalisé

- Sur dalle béton application d'une résine au rouleau.
- Pose d'un isolant PIR 80 mm compris pare vapeur

- Système rétentio. Ép. 40 mm compris drain et filtre
- Étanchéité type bicouche jardin
- Couche d'étanchéité posée libre avec joints soudés.
- Couche d'étanchéité soudée.
- Relevés périmétriques comprenant costière et relevés multicouches.
- Intégration et traitement des naissances EP.

### 11.5. Éclairage zénithale

Voûtes polycarbonate 10 mm, PCA 10 incolore, ossature alu brut renfort 1200J, Bs2d0, compris costière et relevé d'étanchéité.

### 11.6. Exutoire de fumée

#### **Règle de calcul :**

2% de SUJ par canton de l'atelier tout en garantissant 1 exutoire pour 250m<sup>2</sup>

- Exutoires de fumée seront des ouvrants de voûtes type DENFC en Polycarbonate alvéolaire 10mm ayant une résistance de 1200 Joules intégrés au voûtes zénithales. Dimension : 2.00x3.12m y cis une commande de désenfumage par boîtier CO2.SUE 4.12 m<sup>2</sup>

Lanterneaux de désenfumage 1.00x1.00 m y cis commande manuel en cage d'escalier bureaux.

### 11.7. Bardage

#### **11.7.1. Bardage**

##### 11.7.1.1. Atelier

Bardage panneaux sandwich CF 1 h en pose horizontale :

- Parement en acier laqué
- Isolation laine de roche épaisseur 80mm
- Bardage métallique nervuré pose horizontale prélaqué 25 microns

##### 11.7.1.2. Bureaux

Bardage double peau type PLAN :

- Plateau galvanisé 75/100
- Isolation semi rigide épaisseur 150mm
- Bardage plan

##### 11.7.1.1. Ouvrages divers

Accessoires de fixation, de raccordement et réservations pour châssis. L'ensemble compris assemblages et toutes sujétions de mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Les bas de bardages seront munis de bavettes en tôle d'acier galvanisée et pré-laquée.

### 11.8. Divers finition bardage

#### **11.8.1. Contre bardage**

- Un bac extérieur tôle acier galvanisé, profil trapézoïdal posé verticalement, prélaqué 1 face 25 microns.
- Fixations par vis auto-taraudeuses, sur profilé à froid en Z ou en W, suivant prescriptions du fabricant y compris cabochon plastique de finition.
- L'ensemble comprend les assemblages et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.
- Localisation : au droit des acrotères en toiture.

#### **11.8.2. Couvertine en périphérie de bâtiment**

- Assurent l'étanchéité avec la tête de mur et le contre bardage ou la costière en tôle pliée galvanisée prélaquée.
- Renforts en acier galvanisé pour maintien des couvertines.
- Teinte au choix de l'architecte.

#### **11.8.3. Encadrement des portes extérieures**

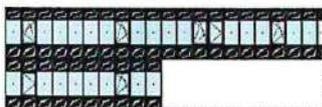
- Bavette métallique, laquée, en finition sur les encadrements des portes donnant sur l'extérieur (piétonnes ou sectionnelles) qui sont intégrées dans une paroi revêtue de bardage.
- Bavette filante, sans jointoiement sur les deux premiers mètres à compter du niveau du sol.
- Finition soignée avec coupe à l'onglet et jointement au mastic de silicone.  
Teinte au choix de l'architecte.

## 12. MENUISERIES EXTERIEURES

### 12.1. Menuiserie en aluminium

- Profilés en aluminium laqué à rupture de pont thermique.
- Ouvrants visible type oscillo battant
- Vitrage isolant "confort plus clair".  $UW=1,3 \text{ w/m}^2\text{k}$  Les vitrages seront en 4/16/4 sauf en allège 44.2/16/4.
- Affaiblissement acoustique vitrage  $R_{tr}=35\text{dB}$
- Vitrage P5A au rez-de-chaussée
- Dimensions des châssis et teinte RAL suivant plan de façade du dossier
- y compris précadre, bande d'étanchéité et baie pompier.

Vue extérieure



élément façade 24552 mm x 7902 mm, comprenant 86 éléments fixes, deux fenêtres OF et cinq fenêtres OB.

Systeme: Wicona Mecano 52

Wicona WL/WS 65 France

**Traitement surface:**

Profilés: aqué Standard

**Vitrage:**

31 x 9+6mm V01

**Panneau:**

62 x P01

**Profilé:**

Meneau/trav.: 52 mm, 52 mm, 52 mm

**Vantaux:**

Cadres: 47 mm, 54 mm

Ouvrant fenêtre: 34 mm

Ensemble mur rideau au r+2 et r+3 en façade Ouest.

## 13. PORTES INDUSTRIELLES

### 13.1. PORTES SECTIONNELLES EI 120

**Description** : Fourniture et pose de portes sectionnelles EI 120 comprenant :

- Pose en applique sur mur béton,
- Équipements : sans hublot,
- Commande : électrique « homme mort »,
- Condamnation : prise directe moteur et système anti-soulèvement,
- Couleur : RAL standard du fabricant.
- Dimensions :
  - 4.00 x 4.00 m : 1 u entre l'atelier VUL et le service Lobby
  - 2.30 x 3.40 m : 6 u entre les ateliers et la zone administrative de l'atelier.

### 13.2 PORTES SECTIONNELLES EI 30

**Description** : Fourniture et pose de portes sectionnelles EI 30 isolées ép 40 mm comprenant :

- Pose en applique sur précadre,
- Équipements : sans hublot,
- Commande : électrique « homme mort »,
- Condamnation : prise directe moteur et système anti-soulèvement,
- Couleur : RAL standard du fabricant.
- Dimensions :
  - 4.00 x 3.45 m : 2 u en façade pour accès à l'essieu de nuit et le local déchet
  - 4.40 x 5.00 m : 19 u en façade pour accès aux espèces de travail.

### 13.3. PORTES SECTIONNELLES

**Description** : Fourniture et pose de portes sectionnelles isolées ép 40 mm comprenant :

- Pose en applique sur précadre,

- Équipements : sans hublot,
- Commande : électrique « homme mort »,
- Condamnation : prise directe moteur et système anti-soulèvement,
- Couleur : RAL standard du fabricant.
  - Dimensions : 4.40 x 3.40 m : 6 u en façade pour accès à la zone service Lobby 2u, showroom 1u, handover 3u.

## **14. SERRURERIE**

### 14.1. PORTE

#### **14.1.1. BLOCS-PORTES METALLIQUES EI30**

**Description** : Fourniture et pose de porte EI30 comprenant :

- Ouverture simple action,
- Vantail épaisseur 60cm,
- Revêtement en tôle galvanisée à peindre,
- Joint anti-pince doigt sur le chant du battant,
- Compris poignée, ferme porte, butée de porte.
- Dimension :
  - 0.93 x 2.04m
  - 0.93 + 0.50 x 2.04m

#### **14.1.2. BLOCS PORTES METALLIQUE EI120**

**Description** : Fourniture et pose de porte EI120 comprenant :

- Ouverture simple action,
- Vantail épaisseur 60cm,
- Revêtement en tôle galvanisée à peindre,
- Joint anti-pince doigt sur le chant du battant,
- Compris poignée, ferme porte, butée de porte.
- Dimension :
  - 0.93 x 2.04m
  - 0.93 + 0.50 x 2.04m

## **15. AMENAGEMENT INTRA-MUROS**

### 15.1. Description des ouvrages

#### **15.1.1. Types de cloisons**

##### 15.1.1.1. Doublage

Doublage de type placostil ou équivalent avec parement en BA13 sur une face, des Ets Placoplâtre ou équivalent, comprenant :

- Une ossature en profilés métalliques galvanisés constituée de rails et montants verticaux en acier galvanisé de section appropriée, assemblés entre eux par vis auto-taraudeuses et fixés à l'ossature métallique des bureaux et sur les dalles BA,
- Isolation thermique en laine de verre d'épaisseur 100 mm, fixée sur l'ossature de la contre-cloison,
- Parement en plaques de plâtres de type BA13 vissé sur l'ossature.

Traitement des joints entre panneaux par bande de pontage en calicots, bandes armées dans les angles et enduit repassé suivant les prescriptions du fabricant.

##### 15.1.1.2. Cloisons de plâtre

Cloisons placostil de type 98/48, suivant plans, avec parements en BA13 (hydrofuge dans les locaux humides) des Ets Placoplâtre ou équivalent.

- Isolation laine de verre selon niveau de performance acoustique.
- Fixations sur ossature en profilés métalliques galvanisés, assemblés entre eux.

Traitement des joints entre panneaux par bande de pontage en calicots, bandes armées dans les angles et enduit repassé suivant les prescriptions du fabricant.

##### 15.1.1.3. Cloison modulaire semi-vitrée

Système de cloisonnement sol-plafond à ossature aluminium démontable d'une épaisseur de 83 mm hauteur de vitre 1.30m sur allège pleine de 1.20 m et imposte pleine.

- Lisses hautes et basses laquées monobloc avec mousse polyéthylène auto adhésive pour une parfaite jonction sur les sols et plafonds, et résiliente pour assurer la rupture des ponts phoniques.
- Montants de départ, finition brute avec mousse polyéthylène auto adhésive pour une parfaite jonction murale.
- Double vitrage clair  $R_w=44\text{dB}$ , 33/2+44/2
- Parement allège plaque de plâtre BF13
- Finition par couvre joints clippés

Les portes battantes incluses dans le module de la cloison :

Avec huisserie aluminium équipée de joint iso phonique

- Âme pleine stratifié 2 faces avec serrure, béquillage, cylindre européen et butée de porte

### 15.1.2. Plafonds

Dalle de faux plafonds structure Visible

Faux-plafond démontable constitué des ossatures primaires si nécessaire, ossatures secondaires métallique en T24, avec dalles en fibres minérales 600 x 600 type suivant localisation :

- Dans les circulations – Marque: eurocoustic ; gamme: Tonga A22 aw=1 ; type de bord : A
- Dans les bureaux – Marque: eurocoustic ; gamme: Tonga A22 aw=1 ; type de bord : A
- Dans le réfectoire/ Salle de pause – Marque: eurocoustic ; gamme: Tonga A22 aw=1 ; type de bord : A
- Dans sanitaire/vestiaires – Marque PLACO ; gamme GYPREX ; type de bord : A



La structure architectural du plafond du showroom est à définir et non prévu.

### 15.1.3. Plafond plâtre

Plafond en plâtre type Placoflamme

- Rail R Stil Prim® Tech en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposés à 0.6 m d'entraxe, fixés au support par l'intermédiaire de suspentes Stil Prim® Tech compatibles avec le support tous les 3,30 m maximum.
- Ossature secondaire : Entretoise Stil Prim® Tech 120.
- En périphérie : Rails Stil Prim® Tech 90 et Fourrures Stil® F530. Le parement sera constitué de 2 Placoflam® BA 13.
- L'isolant sera du type Laine minérale de poids maximum 3 kg/m<sup>3</sup>. Les joints seront traités avec l'un des systèmes enduit + bande de la société Placoplatre. La mise en œuvre sera conforme aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation : Locaux à risques

## 15.2 Menuiseries intérieures

### 15.2.1. Portes stratifiées dans cloisons fixes

- Huisserie bois adaptée à l'épaisseur de la cloison dans laquelle elle est intégrée
- Couvre-joints par champs plats 10 x 40 en bois exotique suivant les cas, aux 2 faces des huisseries bois des portes.
- Porte à 1 vantail à âme pleine d'épaisseur 40 mm stratifiée 2 faces :
  - Détalonnage des portes suivant étude des lots techniques,
  - Ferrage par 3 ou 4 paumelles,
  - Béquilles doubles en aluminium avec rosaces assorties de type LINOX 492 de Vachette ou équivalent.
- Largeur des portes
  - Largeur de passage libre pour accès aux douches, des sanitaires, des vestiaires et bureaux,
- Butée de porte caoutchouc tamponnée au sol, diam. 30 mm.
- Serrure :



- Avec bouton de condamnation intérieure, système de dé-condamnation par l'extérieur et voyant d'occupation pour les WC, avec canon européen sur organigramme ailleurs.

### 15.3. Type de revêtement de sol / faïence

#### 15.3.1. Carrelage 60x120cm

- Fourniture et pose de carrelage grès cérame 60x120 cm type ZAHNA FLIESEN ZF anthracite light dans l'accueil Showroom suivant plan.
- Couleur anthracite light.
- Classement des carrelages : U4 P4.
- Pose collée sur chape rapportée.
- Garnissage des joints à la barbotine de ciment.

#### 15.3.2. Carrelage 20x120cm

- Fourniture et pose de carrelage grès cérame 20x120 cm type ZAHNA FLIESEN ZF Oak Wood light dans l'accueil Showroom suivant plan.
- Couleur anthracite light.
- Classement des carrelages : U4 P4.
- Pose collée sur chape rapportée.
- Garnissage des joints à la barbotine de ciment

#### 15.3.3. Carrelage 45x45cm

- Fourniture et pose de carrelage grès cérame 45x45 cm type IMOLA AZUMA dans les sanitaires Rdc, R+1, R+2, les bureaux et circulation (hors escaliers) en RDC suivant plan.
- Joints de dilatations en PVC suivant prescriptions du fabricant et réglementation.
- Classement des carrelages : U4 P4
- Pose collée sur chape.
- Garnissage des joints à la barbotine de ciment.

#### 15.3.4. Faïence 20x20cm

- Fourniture et pose de carrelage grès cérame 20x20cm dans les douches et sanitaires y compris façon de pente, étanchéité type SEL, et siphon.
- Pose collée collée.
- Garnissage des joints à la barbotine de ciment.

#### 15.3.5. Sol souple PVC

- Fourniture et pose d'un sol souple PVC en lés type Marque FORBO – Gamme ALLURA après ragréage effectué dans les bureaux et circulation (hors escalier) du R+1 et R+2.
- Classement du revêtement U4P3 – trafic intense

#### 15.3.6. Plinthes

- Fourniture et pose de plinthes en pose collée en périphérie des murs, cloisons, poteaux des locaux carrelés.
- Plinthes assorties au revêtement de sol.
- Garnissage des joints à la barbotine de ciment.

## 16. CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION

### 16.1. Hypothèses de dimensionnement

Les installations de chauffage et de climatisation seront dimensionnées conformément aux résultats de la Simulation Thermique Dynamique (STD) à réaliser pour cet immeuble.

A défaut de STD, les conditions de températures intérieure et extérieure à prendre en considération pour le dimensionnement des installations de chauffage et de climatisation sont les suivantes :

Niveau de température intérieure à atteindre en hiver :

- Entrepôt : + 11°C.
- Bureaux et locaux sociaux : + 19 °C.

Niveau de température intérieure à atteindre en été :

- Entrepôt : non régulée.

Bureaux et locaux sociaux : Delta T de 7°C par rapport à la température extérieure.

## 16.2. Chauffage ATELIER aérothermes gaz

### 16.2.1. Adduction gaz

Depuis le poste de détente et de comptage 300mbar, le réseau gaz sera en PEHD Ø63 enterré et remontera en extérieur en façade jusqu'au un coffret de coupure extérieur.

Une colonne montante passera à l'extérieur sur la façade afin d'alimenter en gaz le bâtiment. Cette conduite sera réalisée en acier peint, une protection mécanique sera installée sur la colonne sur une hauteur de 3 m à partir du sol.



### 16.2.2. Réseau de distribution gaz intérieur

Le réseau sera réalisée en tube acier noir peints de 2 couches d'antirouille. L'ensemble de l'alimentation sera peint à la couleur conventionnelle et équipée de l'étiquetage réglementaire.

Il cheminera sur charpente et descendra au droit des équipements. Il sera posé un détendeur si nécessaire pour être à la pression de service des équipements

### 16.2.3. Aérothermes



Fourniture et pose d'aérothermes gaz, cis Kit ventouse sortie de toiture Ø100, Passage toiture Ø150

Thermostat d'ambiance Opentherm horloge de contrôle 1 ou 2 allures

## 16.3. Extraction simple flux

### 16.3.1. Extraction simple flux des Sanitaires et vestiaires du personnel :

Le traitement d'air des Sanitaires & Vestiaires sera assuré par une VMC simple flux :

- Débit : selon études

Le caisson d'extraction sera positionné en toiture sur châssis métallique



Fourniture & pose des réseaux de gaines d'extraction comprenant :

Les gaines rigides en acier galvanisé circulaire. Elles chemineront depuis l'extérieur en toiture du bâtiment et en faux plafond.

Les bouches d'extraction seront placées en faux plafond et seront raccordées par des gaines souples isophonique.

Elles seront pourvues d'un dispositif stabilisateur et régulateur de débit, type MAR, permettant d'obtenir un débit constant sur une large plage d'utilisation (50 à 120 [Pa]).

#### 16.4. Traitement d'air double flux

Le traitement d'air des bureaux sera assuré par une centrale de Traitement d'Air double flux, de type CAD de marque VIM :

##### **- Débit : selon études**

- Batterie d'appoint électrique
- Echangeur de récupération de chaleur
- Régulation déportée
- Filtration F7

La CTA sera positionné en toiture sur châssis métallique

*Fourniture & pose des réseaux de gaines de soufflage et de reprise comprenant :*

Les gaines rigides en acier galvanisé. Elles chemineront depuis l'extérieur en toiture du bâtiment et en faux plafond.

Les gaines en extérieur seront calorifugées par un feutre de laine de roche épaisseur 25 [mm] classement au feu M0, finition tôle isoxal

Les gaines de soufflage en intérieur seront calorifugées par un feutre de laine de roche épaisseur 25 [mm] avec revêtement feuille d'aluminium classement au feu M0

Les bouches de soufflage et de reprise seront placées en faux plafond et seront raccordées par des gaines souples isophonique.

Elles seront pourvues d'un dispositif stabilisateur et régulateur de débit, type MAR, permettant d'obtenir un débit constant sur une large plage d'utilisation (50 à 120 [Pa]).

#### 16.5. Climatisation

##### **16.5.1. Climatisation des bureaux :**

Les bureaux seront traités en chauffage et climatisation par un groupe de condensation type DRV deux tubes.

Le groupe extérieur sera positionné en toiture. Les unités intérieures seront de type cassette 600x600.

##### **Groupe extérieur :**

- Marque : HITACHI
- Type :
- Puissance : selon études



Unités intérieures : selon localisation et études-  
 type : RCIM-0.4FSN4E Puissance F : 1.1Kw -  
 type : RCIM-0.6FSN4E Puissance F : 1.7Kw -  
 type : RCIM-0.8FSN4E Puissance F : 2.2Kw -  
 type : RCIM-1.0FSN4E Puissance F : 2.8Kw-  
 type : RCIM-1.5FSN4E Puissance F : 4Kw-  
 type : RCIM-2.0FSN4E Puissance F : 5.2Kw



Les liaisons frigorifiques se feront par tubes cuivre calorifugés, série spécifique frigorigène. Elles chemineront dans des chemins de câbles.

Chaque local équipé d'unité intérieure disposera d'une régulation par télécommande filaire

Fourniture et pose d'un coffret électrique dédié à l'alimentation des unités intérieures. Chaque unité aura son propre disjoncteur.

### 16.5.2. Climatisation du local serveur

Le local informatique sera traité en climatisation par un groupe de condensation type Monosplit.

Le groupe extérieur sera positionné en Rdc. l'unité intérieure sera de type mural.

#### Groupe extérieur :

- Marque : HITACHI
- Type : RAC-25WEF
- Puissance : 2.5Kw



#### Unité intérieure :

> Type : RAK-25REF Qté : 1

Les liaisons frigorifiques se feront par tubes cuivre calorifugés, série spécifique frigorigène. Elles chemineront dans les chemins de câbles.

L'unité intérieure disposera d'une régulation par télécommande filaire.

## 17. PLOMBERIE

### 17.1. Adduction d'eau potable

Depuis le réseau PE en attente dans le local technique (lot VRD):

Création d'une panoplie AEP comprenant:

- Vanne d'isolement
- Disconnecteur
- Canalisations
- Compteur à impulsions
- Calorifuge de type armaflex ép: 13[mm]



### 17.2 Production eau chaude sanitaire

La production d'eau chaude pour les appareils sanitaires sera assurée par un ballon d'eau chaude sanitaires de marque ATLANTIC ou équivalent.

Capacité 200 ou 300 litres suivant besoin (à confirmer suivant l'occupation des locaux)

Modèle vertical sur socle.

Résistance boudinée sur stéatite (démontage sans vidange),

Raccordement électrique sur attente de l'électricien double tension mono 230/Tri 400 volts.

Un thermostat avec sécurité thermique.

Une jaquette en tôle émaillée, couleur blanc, calorifuge par mousse de polyurethane (coquilles PVC pour les parties visible)

### 17.3. Distribution / Évacuation

Alimentation générale depuis la chambre de comptage en limite de propriété par canalisation en polyéthylène haute densité enterré.

Alimentation des appareils sanitaires par tubes cuivre pour les liaisons apparentes, en polyéthylène réticulé (PER) pour les liaisons encastrés.

Mise en place d'une vanne après comptage et disconnecteur hydraulique.

Raccordement des appareils sur le réseau d'évacuation des eaux usées. Les canalisations d'évacuation qui resteront apparentes seront réalisées en PVC blanc.

#### 17.1. Récupération eaux pluviales

Système desservant uniquement les sanitaires des bureaux et se positionnant dans la chaufferie, comprenant :

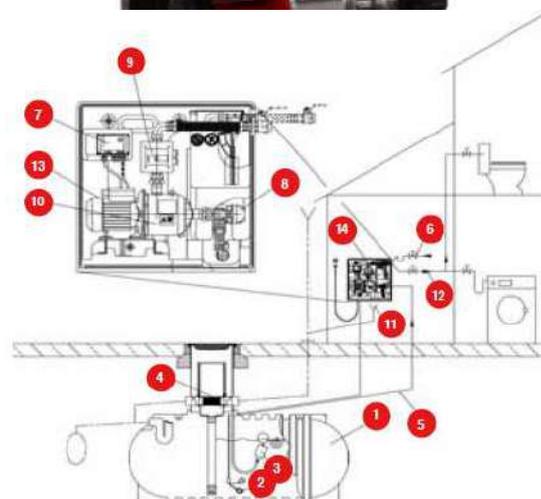
##### Cuve EP

- Raccordement sur le réseau EP et réalisation d'un trop plein
- Fourniture et pose de 1 PE ø25 + 1 fourreau ø90 depuis la cuve jusqu'au bâtiment



##### Station de récupération des eaux de pluie comprenant :

- Marque SALMSON
- Type RECUPEO 204M
- Installation mural
- Basculement automatique eau de pluie - eau de ville
- Puissance 0,55W intensité 4A
- Raccordement en eau de pluie depuis le réseau sur le RTube PVC PRESSION Ø 22
- Calorifuge ep:13mm Ø 22
- Raccordement en eau de ville depuis le réseau sur le Recupeo home
- Vanne d'isolement ;



- |                           |  |
|---------------------------|--|
| 1 Citerne                 | 11 Connexion du trop plein (DN75)            |
| 2 Interrupteur à flotteur | 12 Conduite d'alimentation de l'installation |
| 3 Aspiration flottante    | 13 Mise à la terre supplémentaire            |
| 4 Filtre                  | 14 Récupé                                    |
| 5 Conduite d'aspiration   |  |
| 6 Conduite d'eau de ville |  |
| 7 Coffret de commande RCB |  |
| 8 Vanne 3 voies           |  |
| 9 PAC                     |  |
| 10 Pompe                  |  |

#### 17.2. Appareillage sanitaire

Appareillages sanitaires, nomenclature et implantation suivant plans.

Référence des appareillages suivant désignation ci-dessous:

- WC PMR comprenant:

Cuvette suspendue type VITALIS de marque GEBERIT

Bâti-support autoportant avec chasse 3/6 litres de type Duofix de marque GEBERIT

Plaque de déclenchement type Sigma

Barre d'appui coudée à 135° ø32, 3 points de fixation, finition poli brillant de marque DELABIE.



- WC comprenant :

Cuvette suspendue type COLLECTIVITES de marque GEBERIT

Bâti-support autoportant avec chasse 3/6 litres de type Duofix de marque GEBERIT

Plaque de déclenchement type Sigma

Abatant double

- Lavabo PMR comprenant :

Lavabo suspendue de type TARGA de marque VILLEROY ET BOCH,

Robinetterie temporisée à déclenchement manuel de type Temposoft mix avec manette de température LH et vanne d'isolement de marque DELABIE,

Siphon PVC déporté

Miroir 100x60 cm.



- Lave mains comprenant :

Lavabo suspendue de type BASTIA de marque GEBERIT,

Robinetterie temporisée à déclenchement manuel de type Temposoft mix avec manette de température LH et vanne d'isolement de marque DELABIE,

Siphon PVC déporté

Miroir 100x60 cm.



- Auge collective comprenant :

Auge collective céramique de type PUBLICA et de marque GEBERIT Cps dossieret,

Robinetterie temporisée murale à déclenchement manuel de type Temposoft 2 de marque DELABIE,

Siphon PVC déporté



-Urinoir comprenant :

Urinoir de type AUBAGNE 2 de marque GEBERIT,

Robinetterie temporisée à déclenchement manuel de type Tempostop de marque DELABIE,

Siphon PVC



- Vidoir comprenant :

Déversoir mural de type PUBLICA de marque GEBERIT Cpr grille inox,  
 Robinet mitigeur mural à déclenchement manuel de type EUROSMART de marque GROHE,  
 Siphon PVC



- Douche comprenant :

Panneau de douche temporisé de type SPORTING 2 de marque DELABIE  
 Régulateur thermostatique Premix de marque DELABIE  
 Receveur 80x80 De marque GEBERIT



Prestations à la charge du maître d'ouvrage:

- Distributeur papier,
- Brosse,

-Urinoir comprenant :

Urinoir de type AUBAGNE 2 de marque GEBERIT,  
 Robinetterie temporisée à déclenchement manuelle de type Tempostop de marque DELABIE,  
 Siphon PVC



-Aire de lavage :

Mise en place d'un robinet de puisage 20x27 en extérieur, ainsi qu'une vanne d'isolement et de purge à l'intérieur du local

## 18. COURANT FORT

### 18.1.1. Poste de livraison

Description :

- A ce stade du projet nous considérons que le poste de transformation et le câble d'alimentation existant sont suffisamment dimensionné pour alimenter le futur bâtiment.

### 18.1.2. TGBT

Description :

- Fourniture, pose et raccordement de 1 TGBT d'une puissance suivant bilan de puissance estimatif en annexe à confirmer selon les besoins réels de l'exploitant, de type Prisma ou équivalent.
- Coupure générale d'urgence
- Centrale de mesure
- Compteurs Modbus
- Voyant présence tension
- Dispositif différentiels pour général prises, éclairage, forces, ventilation...
- Disjoncteurs



### 18.1.3. Mise à la terre

#### Description :

- Fourniture et pose d'un cuivre nu en fond de fouille sur la périphérie du bâtiment avec remontée sur les poteaux de charpente afin d'obtenir une valeur inférieure à 1 ohm.
- Mise en place de la barrette de coupure au niveau du local TGBT.
- Interconnexion et liaisons équipotentielles des armatures métalliques, charpentes, batis et pièces conductrices, conducteurs.
- Mise à la terre des chemins de câbles.

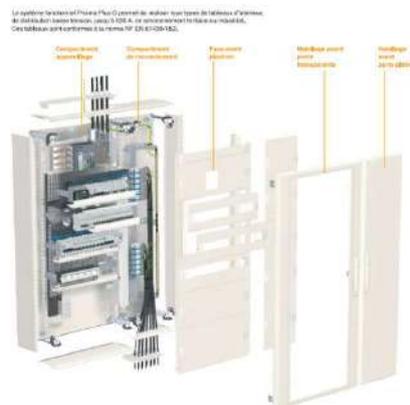
### 18.1.4. Tableaux divisionnaires

#### Description :

- Fourniture, pose et raccordement de Tableaux Divisionnaire, de type Prisma ou équivalent, de même configuration que le TGBT.

#### Localisation :

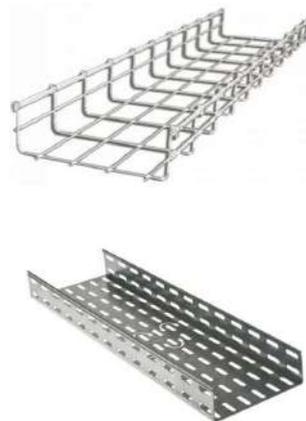
- 1 Armoire Bureaux / Showroom
- 1 Armoire Bureaux atelier
- 1 Armoire Atelier PL/Bus
- 1 Armoire Atelier Van
- 1 Armoire Atelier Carrosserie



### 18.1.5. Chemineements - distribution principales et secondaires

#### Description :

- Cheminement aux TD depuis TGBT effectué en intérieur et en apparent par l'intermédiaire d'un chemin de câbles.
- Distribution réalisée via chemin de câbles type Cablofil pour le CFO et type Dalle Marine perforée pour le CFA (séparation entre les 2) situés en périmétrie et sur plusieurs niveaux.
- Dans les bureaux, ils transiteront dans les plafonds des couloirs/dégagements pour desservir les équipements.
- Les circuits terminaux seront encastrés et en vide de faux-plafonds. Ils seront apparents sous tube IRL depuis les chemins de câbles.



### 18.1.6. Appareillages

- **Dans la zone administrative :**
- Prises ménage encastrées 230V/16A type Mosaic (LEGRAND) ou équivalent à chaque entrée de Bureau.
- Goulotte double compartiment.
- Environ 80 Postes de travail composés de [4 PC + 2 RJ45].



#### Dans les locaux techniques et production, stockage, cellules :

- Prises 230V/16A étanches type Plexo (LEGRAND) ou équivalent,
- Coffrets de prises en périphérie
- Prises étanches 400V/16A type HYPRA (LEGRAND) ou équivalent,



Prise rasoir

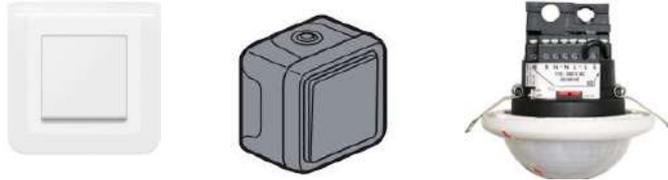
## 18.1.7. Éclairage intérieur

### 18.1.7.1. Zone courante

#### Description :

Il sera prévu :

- Dans la zone Atelier : 1 tableau d'allumage pour les zones atelier PL, atelier carrosserie, atelier van.
- Les autres locaux seront équipés d'une commande d'éclairage par pièces (simple allumage, va-et-vient ou bouton poussoir selon la configuration du local)
- Allumage par détection de présence dans les couloirs/dégagements et les sanitaires.

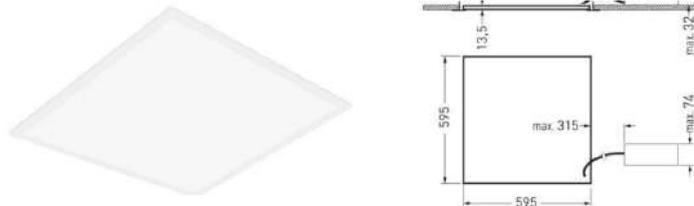


Les niveaux d'éclairage seront :

- 150 lux au niveau du sol dans les couloirs et dégagements,
- 250 lux dans les bureaux, locaux techniques et annexe,
- 300 lux en Zones atelier,

#### Types de luminaires :

- **Dans les bureaux, salle de réunion, open space, réfectoire, vestiaires :**
- Pavés LED encastrés 600 x 600



- **Dans le hall d'accueil, couloirs/dégagements, SAS sanitaires :**
- Downlights LED



- **Dans les cellules, atelier :**
- Armatures industrielles LED suspendues :



- **Dans les WC et douches :**
- Hublots LED à détection intégré



18.1.7.2. Zone showroom – Point contact

L'éclairage des espaces de contact client et du showroom respectera les prescriptions minimales en termes de disposition, luminosité et caractéristiques techniques des luminaires de la charte MAR2020.

### 18.1.8. Éclairage de façade

L'éclairage extérieur devra être conçu en conformité avec l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses si le bureau de contrôle l'exige.

Projecteurs en façade : Appareil asymétrique installé sur l'acrotère de l'immeuble, installé au niveau de l'acrotère en périphérie du bâtiment, avec protection anti oiseaux (pics)

Les projecteurs en façade seront commandés par un commutateur à 3 positions implanté sur la porte de l'armoire divisionnaire commun (arrêt, automatique, marche forcée). En mode automatique, l'installation fonctionnera grâce à une horloge astronomique programmable permettant l'allumage des appareils au coucher du soleil et leur extinction 1h après la cessation de l'activité sur site. L'installation pourra être programmable de façon à assurer le rallumage des appareils à partir de 7h du matin ou 1h avant le démarrage de l'activité si demandé par l'exploitant.

Caractéristiques éclairage extérieur	Valeurs à respecter
Proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale	< 1%
Proportion de flux lumineux émis dans le cône de demi-angle 75,5° par rapport au flux lumineux émis dans tout l'hémisphère inférieur de l'appareil	> 95%
Température de couleur	< 3 000K
Densité surfacique de flux installé (hors parking VL et PL)	< 25 lm/m <sup>2</sup>
Densité surfacique de flux installé au niveau des parking VL et PL	< 20 lm/m <sup>2</sup>

+ L'ensemble des caractéristiques sera validé préalablement par une note de calcul

### 18.1.9. Éclairage de sécurité

**Description :**

Éclairage de sécurité conforme au code du travail et assurant les fonctions suivantes :

- Reconnaissance d'obstacle,
- Signalisation des issues,
- Signalisation des cheminements,
- Indication des changements de direction,
- Indication des changements de niveaux,
- Tous les 15m dans les cheminements,
- Escaliers de secours intérieurs et extérieurs.



Réalisation par l'intermédiaire de :

- BAES 45Lm 1h
- Blocs d'ambiance 400Lm 1h
- Blocs phare 2000Lm 1h
- BAPI
- Indication des changements de direction,



### 18.1.10. Alimentations et forces diverses

**Description :**

Il est prévu :

- alimentations sèche-main (y compris fourniture, pose et raccordement)
- alimentations tourniquet
- alimentation micro-onde
- alimentation frigo / fontaine à eau / distributeur / lave-vaisselle
- alimentation groupe extérieur de climatisation
- alimentation groupe intérieur de climatisation
- alimentation CTA
- alimentation VMC
- alimentation BECS
- alimentation cassettes de climatisation
- alimentation aérotherme
- alimentation SSI
- alimentation VDI
- alimentation Intrusion
- alimentation Interphonie de sécurité
- alimentation Vidéo-surveillance
- alimentation ascenseur et ligne téléphonique
- alimentation Portail
- alimentation Portillon
- alimentation Séparateur Hydrocarbure
- alimentation Pompe de relevage
- alimentation vanne de barrage
- alimentation Abri 2 roues
- alimentation porte sectionnelle
- alimentation compresseur

## 18.2 COURANTS FAIBLES

### 18.2.1. Réseau informatique

#### BAIE DE BRASSAGE INFORMATIQUE / TELEPHONIQUE -

- 1 baie principale en zone bureaux
- sous répartiteurs
- liaisons entre les sous répartiteur et la baie de brassage en fibre optique 6FO et rocade cuivre

#### BUREAUX

- Prises RJ45 (bureaux, salle de réunion et open space)

#### WIFI

- Prises RJ45 (bureaux, production)

En attente d'une étude de couverture en fin de chantier à la charge de votre service informatique.

Matériels actifs non prévus.

Baie principal  
42U



Panneau et ports RJ45



Bandeau de 8 prises

### 18.2.2. Détection incendie

**Description :**

Fourniture, pose et mise en service d'un Système de Sécurité Incendie :

- Mise en place d'un équipement SDI de Type 1, situé dans les bureaux.
- La couverture sera totale :
  - Détecteur optique de fumée sur l'ensemble du site
  - Déclencheur manuel au niveau des issues de secours
  - Diffuseur sonore audible dans l'ensemble du bâtiment
  - Flash lumineux en sanitaires / vestiaires
  - Indicateur d'action en report d'alarme

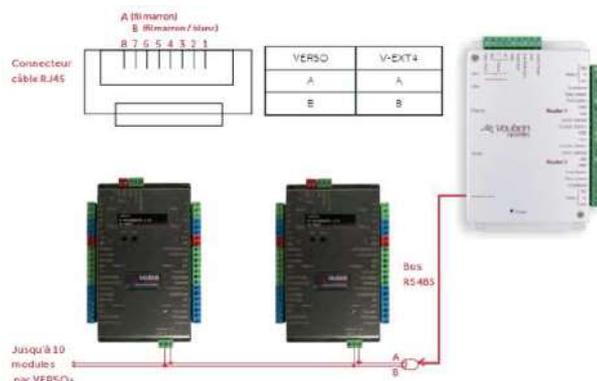
**Respect de la Norme R7 APSAD.**



### 18.2.3. Contrôle d'accès

**Description :**

- Mise en place d'un contrôle d'accès sur portes :
  - Hall d'entrée 1
  - Hall d'entrée 2
  - Bureau responsable
  - Local TGBT
  - Local informatique
  - Portail sur plage horaire
- Lecteur de badge en entrée
- bouton poussoir et Boitier bris de glace vert en sortie



### 18.2.4. Anti-intrusion

**Description :**

Le système d'anti-intrusion permettra la surveillance des accès extérieurs.

Fourniture, pose et raccordement d'un système anti-intrusion ayant les caractéristiques principales suivantes :

- Contacts de position sur toutes les portes extérieures (accessibles)
- Sabot sur les portes sectionnelles
- Détecteurs bi technologie dans les bureaux pour la surveillance au niveau des ouvrants/châssis
- Sirène intérieure / extérieure



### 18.2.5. Interphonie de sécurité

#### Description :

Fourniture, pose et raccordement de 1 centrale interphonie de sécurité (située à l'accueil), ainsi que de 3 interphones pour appel, situés dans les espaces d'attente sécurisé.

## 19. LIMITES DE PRESTATIONS

- Le bâtiment sera exécuté conformément aux règles de l'art, aux avis du bureau de contrôle et aux normes et règlements en vigueur au jour d'établissement du présent descriptif.
- Les illustrations contenues dans la présente notice descriptive technique ne sont pas contractuelles

#### Sont exclus des prestations :

- Les prescriptions complémentaires non prévues au présent descriptif et non incluses dans les normes et DTU applicables.
- La taxe d'aménagement
- Les demandes complémentaires des services instructeurs et assurances.
- Les extincteurs,
- Les aménagements mobiliers (mezzanines, bureaux, tables, chaises, bar, ...etc.).
- Les installations téléphonique et informatique (terminaux, onduleur...).
- Le raccordement électrique sur le réseau
- Le traitement des effluents
- Le besoins spécifiques au fonctionnement des ateliers
  - Ouvrages éventuelles de génie civil de l'atelier
  - Équipements des ateliers
  - Les compresseurs
- Le désamiantage
- La dépollution
- L'ameublement des bureaux
- Équipements des bornes électrique
- La centrale et les panneaux solaire
- Les Wall éléments basique, réception, neutre, Stage...
- La signalétique de marque - intérieur
- Les sigles d'identification longue distance, courte portée, spéciale, signalétique intérieure et identification du concessionnaire...
- Les panneaux d'identification extérieur
- Les extincteurs
- Le bac à sable
- Plus généralement toutes installations spécifiques à l'utilisateur et toutes les prestations non décrites ci-avant.